

Votre santé

Votre santé est pour la liberté d'utiliser la médecine de son choix. Ce droit est directement dérivé du droit de disposer de son propre corps.

La première des ordonnances est une ordonnance d'information.

Colza transgénique (lire page 16)

Sans publicité

Septembre 2005

N° 72



Nouveau monde

Sauvez vos dents

La toxicité des amalgames dentaires au mercure est un sujet tabou. Prétendre que le mercure est un poison est très mal vu. Pourtant le mercure est dangereux et tout le monde le sait. Présent dans notre vie quotidienne, dans notre environnement, l'air, l'eau, l'habitat, l'alimentation, les médicaments, les soins dentaires, les produits de consommation, il nous intoxique chaque jour un peu plus. Il pénètre par les poumons dans la respiration, par la peau et par l'ingestion (nourriture, médicaments, amalgames dentaires). Aujourd'hui, dans les pays industrialisés 8 millions d'amalgames sont posés quotidiennement et plus de 99 % de la population française de plus de 45 ans a des amalgames en bouche. Les pathologies liées au mercure et à ses dérivés sont multiples et les symptômes varient selon chaque individu. Sa présence dans l'organisme est un des facteurs déclenchant de nombreuses maladies. Si chacun réagit différemment à ce poison, en fonction de son histoire personnelle et familiale, nous sommes tous concernés par cette intoxication.

La maladie n'est pas une fatalité. Face à ce problème de toxicité, elle apparaît pourtant comme une injustice. Pour ne pas subir ni faire subir à nos enfants, chacun peut prendre sa santé en main. Dans ce mini dossier, vous découvrirez que le mercure est dangereux et que sa toxicité est bien réelle. Mais il existe des solutions. Sentez ce qui est bon pour vous et n'écoutez que vous-même, votre cœur, votre intuition.

Céline ANDRILLON

**“Les leçons de l'affaire Goulette”
par le Pr Pierre Cornillot (lire p. 3)**

Sommaire

numéro 72

Sauvez vos dents	1
Choisir	2
Les leçons de l'affaire Goulette	3

Actualités

En 2005, encore interdit de choisir son traitement	4
Mangez bio	5
Mobilisation des psychothérapeutes	6
Air France fait un geste envers les handicapés	6
Les pesticides n'affectent guère la rentabilité	7
Un bémol à l'évaluation médicale de l'âge	7
Les labos pharmaceutiques se démènent	19
Le régime Atkins enfin hors course ?	21

Dossier

Amalgames dentaires au mercure	8
Le mélange de certains métaux peut être dangereux	11
La micro-toxicité	12
Désintoxication	14

OGM

Colza transgénique (suite)	16
----------------------------------	----

Cure

Le thermalisme	18
----------------------	----

Psy

La psychologie traditionnelle chinoise Xin Li	20
---	----

Vos témoignages

Nectar Tahitien Noni, un jus de fruits à découvrir ..	22
---	----

Les témoignages des professionnels

Les Inventeurs de maladies	23
Conscient et inconscient en radiesthésie	24

Bouger avec vos associations

Non à la carte d'identité électronique !	25
Accès des citoyens aux infos environnementales ...	25
Projet écologique "Antidote"	26

Soignez-vous... sans détruire

Les effets bénéfiques du magnésium	27
--	----

Livres	29
Bloc-notes	30

Editorial

Nos motivations	32
Tranquilles !	32

Choisir

Votre souhait de lire une revue à 100 % santé ayant été approuvé, *Votre santé* a été modifiée et nous en sommes déjà à notre troisième numéro de la nouvelle formule. Il est temps de confirmer nos bonnes résolutions.

La première résolution est donc de recentrer notre revue sur la santé. Il est bien entendu qu'il s'agit de santé alternative. Car la santé officielle se définirait plutôt comme un état de dépendance aux médicaments. Vous préférez vous soigner en recherchant, tout au moins en première intention, les solutions de guérison au plus profond de vous-même. Vous le savez bien, chacun possède des capacités d'autoguérison quasi illimitées. Encore faut-il, mais ce n'est pas toujours facile, savoir comment faire et avoir la patience et l'opiniâtreté d'exploiter ces potentialités. Vous devez aussi compter avec l'opposition des autorités et, quelquefois, de vos proches qui se manifeste devant vos options personnelles. Une fois de plus, nous en avons encore la preuve avec Alexis Goulette, dont le Pr Pierre Cornillot prend la défense. Cette affaire fait voler en éclats nos libertés, comme le rappelle justement Jean-Hugues Plougonven, responsable de l'association Santé-Solidarité, qui nous a alerté sur ce nouveau scandale.

La deuxième résolution sera de faire accepter nos choix : de la médecine, du praticien, des remèdes et des vaccins. Un énorme travail reste à faire. Nous sommes trop éparpillés. Chacun est seul dans son coin. Il devient urgent de mettre en place des connexions qui nous permettront d'être plus efficaces. Nous avons des droits, notamment dans le cadre de la loi Kouchner (passée aux oubliettes), il s'agit de les faire respecter.

La troisième résolution est la mise à disposition du plus grand nombre des informations que nous détenons, en particulier des témoignages de ceux qui ont réussi à guérir. Néanmoins, nous devons être conscients qu'une solution de santé efficace pour certains peut se révéler sans aucun effet positif sur d'autres. On ne doit jamais oublier que chaque cas est particulier et que si la première des ordonnances est une ordonnance d'information, toute amorce de guérison passe par la relation avec le médecin. Bonne rentrée.

Pierre Andrillon.

Votre santé - 44, bd de Magenta, 75010 Paris

Tél. : 01 40 18 70 50. Fax : 01 40 18 33 30. <www.votre-sante.net>

Rédaction :

Rédacteur en chef : Pierre Andrillon (pa@vous.fr). Commentateurs : Pr Pierre Cornillot, Dr Stéphane Di Vittorio. Editorialistes : Michel Jasinski, Pierre Jean.

Enquêtes et actualités : Hélène Barbier du Vimont. Dossiers, bloc-notes, livres : Céline Andrillon. Réécriture : Joséphine Ritter. Maquette : Emmanuel Andrillon. Révision : Sylvie Canaguier.

Ont participé à ce numéro : Jean Brunon, Dr Michel Deydier-Bastide, Dr Jean Dupire, Pierre Picard, Jean-Hugues Plougonven.

Comité de lecture : Jean Amblard, Bérengère Arnal-Schnebelen, Bernard Asquin, Adrien Caprani, Pierre Cornillot, Henri Delachapelle, Stéphane Di Vittorio, Marie-Hélène Driot,

Alain Dumas, Martine Gardéal, Bernard Herzog, Georges Krassovsky, Jacques Lacaze, Daniel Potard, Albert-Claude Quemoun, Guy Roulhier, Jean-Pierre Ruasse, Jean-Noël Schmitt, Jean-Charles Schnebelen, Marie Semenoff, Jean-Pierre Willem.

Diffusion : Abonnements : un an (12^{nos}), 72 € ; hors UE, 82 €. Merci aux résidents hors de la métropole d'utiliser uniquement le virement bancaire.

Relations avec les abonnés : Marie Troyat <marietroyat@noos.fr>

Dépôt légal : à parution. Distribution : NMPP.

Edition : *Votre santé* est éditée par l'association VVS alternatif, 44, boulevard de Magenta, 75010 Paris.

Directeur de la publication : Michel Andrillon.

Les manuscrits ne sont pas retournés.

Imprimeur : SIEP, 77590 Bois-le-Roi.

Numéro d'enregistrement à la commission paritaire des publications et agences de presse : 0305 G 79945. ISSN : 0292-0204.

Un cahier supplémentaire intitulé "Décrypter l'actualité par le dessin" est inséré dans l'édition électronique de la revue *Votre santé*. Il est livré par courriel, exclusivement aux abonnés à l'édition papier qui en font la demande au service abonnement.

Les leçons de l'affaire Goulette

La cour d'appel d'Angers (chambre spéciale des mineurs) a rendu, le 26 juillet dernier, deux arrêts, l'un sur le référé, l'autre sur le fond, infirmant les deux ordonnances prises début juillet par un juge pour enfants du Mans. Alexis, 15 ans, va donc pouvoir se faire soigner "ailleurs" que dans le service d'hématologie du CHU d'Angers, où il avait été hospitalisé contre son gré et celui de ses parents, déchu par ordonnance du juge, de leur autorité parentale. On veut croire que ce dramatique incident est clos, sauf à se rappeler ce terrible dicton français : "La vengeance est un plat qui se mange froid !" Et Dieu sait combien les blessures d'amour-propre peuvent pousser à la vengeance.

Mais la gravité de la situation vécue par cet adolescent et sa famille ne doit pas tromper : il s'est trouvé un médecin, un procureur et un juge pour estimer normal que l'on retire l'autorité parentale à deux parents qui refusaient un soin qu'ils estimaient dangereux. Tout de suite catalogués comme sectaires et coupables de mettre la vie de leur enfant en danger, ils n'ont pu se faire entendre qu'avec l'appui d'une association de patients, l'Unacs Ouest (Union nationale des associations citoyennes de santé) et le secours d'un avocat très au courant de ces situations. Sans ces aides, ils n'auraient sans doute pas pu se faire entendre ni surtout connaître la démarche à suivre pour obtenir gain de cause. Quelles leçons en tirer ?

La première concerne la maladie grave dont souffre Alexis et que tous reconnaissent, la maladie de Hodgkin, affection maligne qui atteint les ganglions lymphatiques et qui conduisait à la mort, il y a encore quelques années. Suivi depuis cinq ans par les plus grands services, il était en période de rémission au terme d'une nouvelle série de chimiothérapie. On doit s'en réjouir et souligner que les perspectives de guérison (ou de rémission très prolongée) pour cette maladie se sont considérablement accrues depuis une vingtaine d'années, en particulier grâce aux chimiothérapies et aux différentes techniques d'aplasie médullaire cherchant à "nettoyer" les lieux de production cellulaire de leurs cellules anormales et à réintroduire ensuite des lignées cellulaires saines issues de la propre moelle du patient par autogreffe.

C'est là que semble s'être construit un différend entre le médecin qui "proposait" cette technique et la famille qui émettait des doutes sur les risques et l'efficacité. Dans une surenchère stupide, ces derniers se retrouvent convoqués par la justice au mois de mai et accusés de mettre la vie de leur enfant en danger. On peut seulement dire, à ce stade, que le médecin a abusé de son autorité morale pour chercher à forcer la main des parents et de leur enfant alors qu'il aurait dû s'expliquer avec eux et différer toute décision non acceptée. Quant à dire que la vie d'Alexis était en danger, que la technique proposée était la seule à pouvoir le sauver, qu'elle ne présentait aucun danger, etc., ce sont des propos mal sonnants dans la bouche d'un spécialiste

qui aurait mieux fait de tenir compte de ses interlocuteurs que de son amour-propre. Deuxième leçon !

La troisième leçon à tirer concerne les profonds changements de la relation entre les médecins et leurs patients (famille comprise). La loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades et la qualité du système de santé n'a fait que réglementer des pratiques qui s'imposent entre médecins et malades. Dans le domaine du cancer, comme pour d'autres maladies à évolution longtemps silencieuse et à issue souvent mortelle, les décisions thérapeutiques ont été et sont encore souvent héroïques pour le patient, de nombreuses thérapies nouvelles sont à l'essai. Raison de plus pour jouer cartes sur table de la part du médecin et ne pas essayer de ruser avec les patients ! On peut être convaincu sans convaincre, il faut savoir l'admettre. Le point d'honneur n'a pas sa place là dedans, sinon cela tourne à l'affrontement. Mieux vaut négocier ou passer la main, surtout quand il y va de la vie d'un patient, le reste est indécent...

Dernière leçon, à notre avis, le recours à une association comme l'Unacs, l'appel à l'opinion, sont des moyens héroïques de chercher à se faire entendre, et l'on ne peut que l'approuver entièrement. Le renforcement obtenu du poids social par cet appui est indiscutable, et chacun a bien vu que les voix opposantes se faisaient beaucoup plus discrètes à partir du moment où l'opinion a prêté une oreille attentive à cette affaire. Il ne faut pas hésiter à rechercher des appuis de ce genre quand on a la conviction de son bon droit.

Reste qu'au-delà de ce genre d'affrontements très éprouvants il devient urgent que le corps médical prenne la mesure de cette évolution des esprits. Les temps sont révolus où il était possible d'imposer à un patient une solution qui le révolte ou le répugne. Il a droit d'abord à toutes les explications les plus complètes (sans baratin charlatanesque !) et encore le droit de choisir la solution qui lui paraît la meilleure. Ce devrait être au corps médical de fournir toutes les précisions souhaitées. Autrement cela s'appelle de la rétention d'informations dues au patient, une forme d'abus de pouvoir.

On voit que la route est longue encore jusqu'à l'établissement de relations normales entre certains médecins et leurs patients. Raison de plus pour avancer !

Pierre CORNILLOT

Pierre Cornillot est médecin, professeur de médecine et biologiste hospitalier. Il a fondé la faculté de santé, médecine et biologie humaine de Bobigny, dont il a été le doyen de 1968 à 1987. Il a présidé l'université Paris-Nord (1987-1992), puis a créé et dirigé l'IUP Ville et Santé sur le campus de Bobigny (1993-2001). Il est président de l'association Santé internationale. Après s'être investi parallèlement dans des actions d'aide au développement des pays du Sud, il se préoccupe aujourd'hui de la rédaction d'ouvrages sur la santé et la formation médicale, le système de santé et la recherche.

Alexis Goulette est libre de choisir son traitement

Libre choix thérapeutique : une avancée considérable

L'autorité parentale complète est rendue aux parents. Alexis est libre, il peut choisir son centre de soin. Il va désormais être soigné au centre Avicenne de Bobigny dans le service du Dr Nicole Delépine. Dans *Votre santé* du mois d'août, nous rapportons les propos du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé : "La liberté individuelle doit être respectée. Le refus de traitement clairement exprimé par une personne majeure ayant encore le gouvernement d'elle-même ne peut être que respecté, même s'il doit aboutir à sa mort. Venir en aide à une personne n'est pas nécessairement lui imposer un traitement." Mais la liberté du choix thérapeutique est encore très souvent bafouée. Une fois dans les mains du médecin, vous êtes pratiquement à sa merci. Mieux vaut alors connaître auparavant l'éthique personnelle de son praticien ! La famille Goulette en a fait la dure expérience. Mais fort heureusement, tout s'est bien terminé pour Alexis.

Alexis Goulette, âgé de 15 ans, est atteint de la maladie de Hodgkin. Il a bénéficié de soins officiels et a bien supporté sa chimiothérapie. Sa santé et son moral se sont remarquablement améliorés début 2005. Contre toute attente, le corps médical propose une autogreffe. Devant le risque élevé (40 % d'échec avec forte probabilité d'issue fatale), les parents refusent. Un médecin intervient alors auprès du procureur de la République et les parents sont convoqués chez le juge pour enfants le 24 mai 2005, en présence du président du centre d'action éducatif, pour statuer sur le cas d'Alexis. Là, on leur reproche d'être des parents inconscients.

Un expert, le Dr Paule de Paris est nommé et ils sont convoqués à Angers, dans le service du Dr Iffraou. Celui-ci leur apprend que le juge peut prendre et prendra la décision de leur enlever Alexis pour pratiquer l'opération. Le juge a nommé un tuteur et a effectivement ordonné de lancer les examens préliminaires à l'hôpital d'Angers où l'enfant est hospitalisé contre son gré en vue de l'intervention. En présence de l'enfant et de façon très "neutre", le chef de service décrit l'opération et ses risques et la mort revient souvent dans ses propos.

La famille Goulette est effondrée. M^e Ludeau, avocat de la famille, dépose un référé pour demander le transfert immédiat de l'enfant d'Angers au centre anticancéreux de l'hôpital Avicenne de Bobigny, dans le service du Dr Delépine qui a donné son accord. On y applique des protocoles plus doux très personnalisés. Mais les Goulette sont pessimistes.

Heureusement, le 26 juillet, un coup de théâtre se produit. Le président de la cour d'appel d'Angers propose de juger immédiatement l'affaire sur le fond, alors qu'elle devait l'être le 17 août. L'avocat général intervient en faveur de la famille. Et la cour d'appel d'Angers rend son jugement le 26 juillet : le précédent jugement est cassé, l'autorité parentale complète est rendue aux parents. Alexis est libre, il peut choisir son centre de soin. Pour Alexis, ses parents, ses deux frères et tous ceux qui le soutenaient, c'est un immense soulagement. La confiance restaurée pour le retour complet à la santé. Pour tous, sa mère et son père, c'est une profonde joie et aussi une dignité retrouvée après les graves accusations portées contre eux. Pour la cause du libre choix thérapeutique soutenue par l'Unacs et les associations citoyennes de santé, c'est indéniable-

ment une marche importante qui est gravie. La réussite totale est due à un ensemble d'enchaînements heureux et, plus particulièrement, à l'intervention de deux papas qui ont vécu un drame semblable. Le premier, Jacques Bessin, bien connu des associations citoyennes de santé, et le second dont nous ne parlerons pas, à sa demande.

Les autres facteurs prépondérants ont été l'union et l'amour qu'il y a dans cette famille très unie, sans quoi rien n'aurait été possible, la maturité, le sang-froid d'Alexis, sa détermination et son discernement ont joué à plein.

Les deux avocats, M^e Schneider pour l'appel et M^e Ludeau pour le référé, ont été très efficaces.

Il est aussi clair qu'une famille isolée (la famille Goulette est membre de l'Association citoyenne de santé, Santé-Solidarité, membre Unacs) n'a presque aucune chance de se sortir d'une situation de ce type, sujet que la presse dans son ensemble s'est bien gardée d'aborder)

Il y aura certainement un avant Goulette et un après. L'arrêt Goulette fera jurisprudence.

Jean-Hugues PLOUGONVEN
Pierre ANDRILLON

Appel aux dons :

Le référé a déjà coûté 1 600 euros, il y a les nombreux déplacements et des frais importants en prévision.

Pour tous renseignements : M. et M^{me} Goulette, 72380 Joué-l'Abbé. Tél. : 02 43 52 01 87.

Unacs Ouest : Jacques Bessin, 02 31 31 73 62. Santé-Solidarité : 02 40 48 62 75. <jhap@free.fr>

Pour les dons : à l'ordre de l'Unacs, soutien aux familles.

Adresse : Nicole Perruchot, trésorière Unacs, 26, rue des Bruyères, 41350 Vineuil.

Mangez bio

Les produits chimiques vous empoisonnent la vie

Solvants, pesticides, composés organiques volatils, formaldéhydes, PCB, parfums, phtalates, etc., ces produits chimiques envahissent notre quotidien. Ils sont à l'origine de graves troubles de la santé appelés MCS (Multiple Chemical Sensitivity) dont souffrent des milliers de personnes en Suisse. Avec des symptômes aussi divers que fatigue chronique, maux de tête, douleurs dans tout le corps, vertiges, problèmes respiratoires ou de peau. Mais ces troubles ne sont pas reconnus par le corps médical ni par les assurances ("Il n'y a pas de preuve scientifique !").

Les personnes touchées ne sont donc pas prises au sérieux. Les médecins les considèrent au mieux comme des malades souffrant de troubles psychiques ou psychosomatiques, au pire, comme des affabulateurs ! Christian Schifferle, fondateur de la Ligue MCS Suisse, se bat depuis de longues années pour que ces maladies environnementales soient enfin reconnues et pour que des normes plus strictes soient imposées avant de mettre sur le marché de nouveaux produits chimiques. Il s'agit de créer une fondation pour venir en aide aux victimes et de se diriger vers un environnement "propre", c'est-à-dire exempt autant que possible de produits chimiques.

L'idéal serait de construire des logements écologiques, mais cela coûte cher. Et même les produits naturels, rétorquent certaines autorités, peuvent dégager des substances toxiques.

Agé d'une cinquantaine d'années, Christian Schifferle a lui-même dû quitter son appartement et vit depuis sept ans dans une caravane. Il constate que si la maladie était reconnue, les assurances pourraient au moins prendre en charge certains coûts, "par exemple, le filtre à air dont j'ai besoin pour vivre et que j'ai dû payer de ma poche", ajoute-t-il.

Habitante de Mont-Soleil, Marie-Louise Hunziker est, elle aussi, une victime des MCS. Pour cette ancienne laborantine, la relation entre les produits chimiques auxquels elle était

exposée et sa maladie est une évidence. Une de ses filles, également laborantine, est d'ailleurs décédée "à cause de ces produits", assure Marie-Louise Hunziker. Elle dénonce l'immobilisme des autorités "qui connaissent ces problèmes mais ne bougent pas".

Si ces produits étaient inoffensifs, comment expliquer que certains corps de métiers (laborantins, peintres, imprimeurs, personnes travaillant avec des solvants et même les coiffeuses) soient plus touchés ?

Après le décès de sa fille, Marie-Louise Hunziker avait perdu l'envie de se battre. Mais quand sa petite-fille Laetitia, alors âgée de quatre ans, lui a demandé : "Dis, grand-maman, pourquoi ma maman est morte ?", elle a vite retrouvé sa combativité. "C'est pour ma petite-fille que je lutte désormais", souligne-t-elle fièrement.

En extrapolant les données médicales recensées aux Etats-Unis où ces maladies sont reconnues depuis belle lurette, la Ligue MCS Suisse évalue à près de 6 000 le nombre de personnes touchées en Suisse. Et si le sujet y est quasi tabou, c'est sans doute en raison de la toute-puissance de l'industrie chimique qui dispose de nombreux lobbyistes et de moyens financiers pour étouffer leurs plaintes, affirment les victimes. Même l'OFSP serait sous l'influence du lobby de la chimie et n'oserait pas intervenir. C'est que la reconnaissance de ces maladies aurait, pour ce secteur industriel, de lourdes conséquences : elle entraînerait l'abaissement de valeurs limites tolérées, et conduirait à l'interdiction de nombreux produits d'usage commun.

Les conséquences sur la santé

En Suisse, les médecins qui prennent au sérieux les MCS ne sont pas légion. Une situation que dénonce Nathalie Calame, médecin généraliste à Colombier, qui affirme que c'est un vrai problème de santé publique. Elle n'hésite pas à dire que près de 70 % des maladies actuelles sont liées, de près ou de loin, à cet environnement toxique. Elle s'en prend aussi à ceux qui nient le lien de cause à effet entre produits chimiques et pathologies chroniques et auto-immunitaires, faute de preuve scientifique irréfutable. Pour elle, l'être humain n'est pas un ordinateur et cha-

cun réagit de manière différente aux agressions externes, en fonction de ses défenses immunitaires. Et de rappeler le rôle fondamental de certaines enzymes, qui permettent au corps de se détoxifier. La présence et les mutations des enzymes de détoxification sont très souvent détectées chez les patients porteurs de MCS. Le problème, c'est qu'en raison de cet environnement toxique de plus en plus de personnes présentent des carences au niveau de ces enzymes.

C'est aussi l'analyse de Lise Marleau, naturopathe, qui rappelle que les troubles de santé dus aux produits chimiques ont pour origine un système immunitaire déficient et souvent des mutations génétiques au sein du système de détoxification interne, entre autres des défaillances du mécanisme du glutathion.

De plus, les attaques chimiques constantes, liées à un mode de vie alimentaire moderne et un stress global accru, ont tendance à modifier le pH du corps, augmentant son degré d'acidité et favorisant la prolifération des germes, notamment les champignons (mycoses).

Pour Lise Marleau, il faut donc redonner à l'organisme la capacité de se défendre face à ces agressions pour recouvrer, au moins partiellement, la santé. De toute l'histoire de l'humanité, l'homme n'a jamais été exposé à un environnement aussi toxique, elle estime qu'il est temps de prendre cette problématique au sérieux, car on est en train de mettre à mal le patrimoine génétique des générations à venir.

La campagne européenne REACH

Le Parlement européen doit se prononcer dans quelques mois sur un projet de loi appelé REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals) qui vise à contraindre les entreprises qui fabriquent des produits chimiques à évaluer les risques sanitaires et environnementaux en vue de l'élimination progressive des produits à risque. Dans cette perspective, le WWF-Europe a lancé une campagne intitulée Detox. Le troisième volet de la campagne Detox, actuellement en cours, vise à recruter des familles comprenant trois générations (grand-mère, mère et un enfant d'au moins

dix ans). L'objectif est de déterminer la présence de produits toxiques dans le sang de ces familles et de voir s'il y a transmission de la mère à l'enfant. L'opération est organisée dans 13 pays d'Europe par les WWF nationaux. Le WWF-Suisse n'y participe pas, précise Karl Wagner, d'une part, parce que le projet concerne l'Union européenne et, d'autre part, parce que le WWF-Suisse n'a jamais travaillé sur ce thème.

Je partage vos idées depuis toujours, mon époux est allé à l'Appel de Paris où il a pu écouter le Pr Belpomme, éminent oncologue, qui a bien mis en exergue le fait que le cancer était dû, entre autres, à la pollution, aux produits chimiques que nous manipulons à longueur de journée, aux additifs qu'on rajoute un peu partout. On veut hypocritement éradiquer le cancer et, à côté de cela, on fait tout pour que cette calamité se développe, ça fait vivre les labos, bien évidemment.

Je ne pourrais que vous recommander de manger bio, tout au moins les légumes et fruits non traités, d'utiliser des peintures écologiques, de vous soigner par la phytothérapie, l'homéopathie, les huiles essentielles, enfin, tout ce qui ne nuit pas à l'homme mais est en harmonie avec le cosmos.

J'oubliais ! Cuire ses aliments dans un four à micro-ondes est une aberration ! Et combien de bébés sont déjà affaiblis parce que leur mère, croyant bien faire, s'obstine à chauffer les biberons dans cet appareil du diable !

Philippe OUDOT (forum.amessi.org)

Mobilisation des psychothérapeutes

Le décret d'application de la loi sur la psychothérapie, qui a déjà soulevé nombre de protestations, risque, sous la pression des parlementaires français et le zèle de l'administration d'Etat, d'être prochainement publié en catimini, comme s'est fait le vote de l'amendement Accoyer.

Seule une mobilisation massive de la profession de psychothérapeute peut tenter de faire barrage.

En effet, si le décret était promulgué le texte serait alors rédigé dans sa version minimale, sous prétexte de ne

pas aller au-delà du texte de loi, et, très certainement, aurait alors pour conséquence d'éradiquer les psychothérapeutes français et de dévoyer l'exercice de la psychothérapie.

Deux points essentiels justifient l'action des psychothérapeutes.

En ce qui concerne l'alinéa 2, la proposition de rédaction considère que, légalement, l'Etat ne peut exiger pour l'inscription au Registre [des psychothérapeutes reconnus, NDLR] qu'une formation en psychopathologie clinique. La proposition de la profession, qui consistait à mentionner en plus une formation en psychothérapie par simple déclaration, n'a pas été retenue sous prétexte que cela pourrait être une validation par l'Etat de pratiques douteuses. Il est bien évident que, sans une disposition de ce type, l'usage du titre de psychothérapeute sera réduit à celui de psychopathe, ce qui va inéluctablement faire dériver la pratique de la psychothérapie vers le domaine pathologique et médical.

Les professionnels ont élaboré une nouvelle contre-proposition : au moment de l'inscription, il faudrait que soit aussi prise en compte une formation conséquente en psycho. Cette déclaration ne stipulerait que l'appartenance à l'un des cinq courants d'exercice de la psychothérapie : psychanalytique, systémique, humaniste, cognitivo-comportementaliste et intégratif.

L'alinéa 4 fonde l'égalité entre tous les pys devant la pratique de la psychothérapie. Les professionnels ne peuvent donc accepter la proposition de rédaction du décret : celui-ci prévoit sans doute une formation de niveau licence en psychopathologie clinique, dans les universités de psychologie. D'accord sur cette initiative pour les psychologues qui voudraient devenir psychothérapeutes, les professionnels refusent qu'elle soit l'unique modalité de formation et de validation des acquis de l'expérience (VAE). Ils exigent un dispositif qui permette à chaque catégorie de pys (psychiatre, psychologue, psychanalyste et psychothérapeute) d'avoir sa propre modalité de formation et de VAE à la psychopathologie clinique sur un cahier des charges commun mais spécifique.

C'est à ces deux conditions seulement que le texte sur la psychothérapie en France gardera son esprit et conservera

la qualité d'une pratique d'utilité sociale pour la santé mentale en France.

Le collectif "Psy en mouvement" lance donc un appel à la mobilisation des psychothérapeutes français, à retourner à : Psy en mouvement, 25, bd Gambetta, 30700 Uzès, ou par mail à <infos@psy-en-mouvement.com>.

Il lance également une souscription à la controverse prévue le 24 septembre 2005 à Paris à retourner à la même adresse.

Les pys intéressés peuvent demander les formulaires.

Décidément, la médecine conventionnelle fait feu de tout bois et tente de tout récupérer, des plantes à la psychothérapie. Il est bien évident que cette thérapie ne s'applique pas qu'aux cas pathologiques ; elle est aussi un indispensable facteur d'équilibre et peut aider les individus à mieux vivre leur vie, à être plus épanouis et performants et, de ce fait, elle intervient dans la prévention de certaines maladies liées au stress et aux traumatismes.

Air France fait un geste envers les handicapés

Cela concerne pour le moment les aéroports de Roissy-CDG2 et de Paris-Orly. Sur les vols exploités par Air France, les passagers à mobilité réduite peuvent désormais accéder aux salles d'embarquement avec leur fauteuil roulant personnel. Avec cependant un bémol : ce service est disponible à Roissy-CDG2 pour les passagers voyageant avec un fauteuil manuel, et seulement à Paris-Orly pour tous les clients, qu'ils voyagent avec un fauteuil manuel ou électrique.

Transporté par un fauteuil appartenant à la compagnie, le passager récupérera son fauteuil, placé en soute, à l'arrivée.

Cela ne représente tout de même pas un effort considérable, et l'on se demande pourquoi il a fallu attendre si longtemps !

Pour information : Tél. : 0820 820 820.

Site : <www.airfrance.fr> ou Saphir pour certaines destinations de la France d'outremer : 0 820 01 24 24 et par mail <mail.saphir@airfrance.fr>.

Les pesticides n'affectent guère la rentabilité agricole, mais bien celle des labos !

Quatre pays européens (qu'on ne rêve pas, la France n'en fait pas partie !) ont mis en place une politique volontariste de diminution de l'épandage de pesticides, depuis plus de quinze ans. Et les résultats sont très intéressants car on a pu constater qu'il est possible de diminuer les volumes de pesticides et la fréquence de traitement des terres agricoles, sans affecter le revenu des agriculteurs.

Ces résultats sont transposables aux autres pays européens, selon une étude de l'Union européenne qui date de 2002.

Dans ces quatre pays (le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède), la réduction de l'usage des pesticides dans l'agriculture a commencé dès la fin des années 1980. Ils ont considéré que des politiques volontaristes étaient indispensables pour éviter une contamination des ressources en eau à usage humain, des impacts négatifs sur l'environnement et enfin prévenir d'éventuels effets sanitaires liés aux résidus de pesticides dans l'alimentation humaine.

L'application de ces mesures passait essentiellement par l'information et la fiscalisation. La diminution des quantités a été d'environ la moitié, donc deux fois supérieure à celle observée en France au cours des dix dernières années.

Alors, oui, on a constaté une légère diminution des rendements agricoles à l'hectare, mais celle-ci a été immédiatement compensée par la baisse des coûts de traitement. C'est aussi simple que cela !

Le plus mauvais résultat est un impact nul sur les revenus de l'agriculteur ; mais, dans nombre de cas, ces revenus ont augmenté.

Les spécialistes danois estiment qu'il est encore possible pour le Danemark de réduire de 30 % à 40 % les volumes de pesticides utilisés dans l'agriculture dans les cinq à dix prochaines années, sans impact significatif sur les revenus des agriculteurs. Les agriculteurs

danois auront alors, en vingt ans, réduit de 70 % leur consommation de pesticides tout en maintenant la rentabilité de leurs exploitations !

On n'arrive évidemment pas au "tout bio", mais il n'est pas sûr que les consommateurs y soient prêts dans leur globalité. Pour l'heure, les consommateurs français obtiendraient une première raison de se réjouir si une semblable politique agricole était mise en place sur l'Hexagone. Mais on en est encore bien loin ! Les pollueurs ne sont pas les payeurs (qu'on se souvienne du prix des cerises en juin !) et sont certainement bien utiles à certains.

Un bémol à l'évaluation médicale de l'âge

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) a été saisi le 25 novembre 2004 par M^{me} Claire Brisset, défenseuse des enfants, sur l'emploi de techniques radiologiques et d'un examen de l'état pubertaire pour estimer l'âge d'un enfant ou d'un adolescent sur un plan juridique.

Trois grandes questions étaient posées :

- le recours à une technique inadaptée aux réalités des populations concernées ;
- la possibilité d'affirmer un âge précis en lieu et place d'une fourchette d'âge probable ;
- l'opportunité de réaliser des examens radiographiques à plusieurs reprises qui n'ont pas d'intérêt pour la personne elle-même.

Cette estimation est nécessaire dans certains cas, le droit définissant les statuts de mineur (moins de 10 ans, 13 ans, 15 ans, 18 ans) pour en tirer des conséquences juridiques adaptées à l'âge. Déterminer l'âge des enfants et des adolescents étrangers peut se révéler indispensable pour définir les droits et la protection dont ils peuvent ou doivent bénéficier en fonction de ce statut, ainsi que les conditions dans lesquelles ils peuvent ou non faire l'objet de rétention ou de garde à vue si un soupçon pèse sur eux.

Actuellement la méthode d'évaluation de l'âge la plus couramment utilisée se fonde sur la radiographie de la main et du poignet gauche, et l'on compare l'ima-

ge obtenue à des clichés de référence, contenus dans des tables de clichés basées sur une population américaine d'origine caucasienne, c'est-à-dire blanche, ou sur une population britannique de classe moyenne des années 1950, selon la méthode de Tanner et Whitehouse.

C'est sur le processus d'ossification que se fonde alors l'évaluation. Or, même au sein de la population dite caucasienne, ces processus ont évolué et sont moins homogènes en fonction de divers facteurs, en particulier nutritionnels. Et ces critères sont inadaptés aux personnes originaires d'Asie ou d'Afrique. De plus, ces mesures d'évaluation font subir aux sujets en cause une multiplication de radiographies qui peuvent évidemment être nuisibles.

On est donc en droit de se demander pourquoi l'on continue à utiliser des méthodes aussi peu scientifiques, à une époque où, par ailleurs, l'on exige pour tout des preuves dites scientifiques, et particulièrement en médecine conventionnelle. Et de regretter de constater encore une fois la mainmise de la médecine sur la vie des individus.

Le comité s'est dit conscient de l'importance de la question soumise. Mais, pour lui, il ne faudrait pas que les difficultés d'évaluation de l'âge réel fassent perdre le bénéfice de la protection attachée à l'état de mineur.

Pour le comité, il faut se préoccuper surtout des conditions sociales plus ou moins dramatiques qui ont permis cette situation (abandon, interpellation, immaturation, etc.) et de l'aide que l'on peut apporter à ces enfants ou adolescents parfois soumis, à leur insu ou non, à des adultes mal intentionnés. "La démarche doit être celle d'une protection avant celle d'une détection." Ce qui impute au corps médical de faire passer en premier la volonté de soigner, avant d'évaluer. Pour le comité, l'âge d'un adolescent ne se réduit jamais à une image, une mensuration ou une manifestation d'un développement pubertaire. L'on doit pouvoir aussi cerner un statut de mineur en croisant des données psychologiques, sociales, culturelles.

L'expertise doit donc être collective et pluridisciplinaire. La loi doit respecter les droits fondamentaux, et la valeur d'âge est un critère bien fragile pour pratiquer ces droits.

CCNE

Amalgames dentaires au mercure : attention, danger !

Aujourd'hui, le mercure qui se trouve dans vos amalgames est toujours le même que celui apparu et employé en 1830, un poison.

Le mercure, considéré par les scientifiques du monde entier comme un poison violent, faisant l'objet de réglementations draconiennes destinées à limiter sa diffusion dans l'air et les eaux, n'intéresse plus ces mêmes scientifiques dès lors qu'il se trouve placé dans la bouche de l'être humain. Or, c'est justement dans cette position stratégique qu'il représente le plus grand danger pour l'homme en se répandant dans l'ensemble de l'organisme, contaminant ainsi les fonctions et les organes. Le Dr Bernard Montain nous révèle ici quelques vérités cachées.

Le mercure est extrêmement toxique pour chaque individu. Mais, de plus, il franchit la barrière du placenta et, comme on l'a vu lors de la catastrophe de Minamata au Japon dans les années 1960, et comme nous l'observons nous-mêmes aujourd'hui, l'enfant peut présenter des pathologies parfois lourdement handicapantes alors que la mère, elle, est peu ou pas touchée.

Des scientifiques américains ont pu établir que l'augmentation catastrophique de l'autisme chez l'enfant, de 4 % à 600 % en cinq ans, selon les Etats, entre 1990 et 1995, était due au mercure contenu dans les vaccins administrés à l'enfant et aux amalgames de la mère. D'autres ont mis en évidence la relation entre le mercure des amalgames dentaires et la sclérose en plaques. La carte des maladies auto-immunes est superposable à la carte de l'usage des amalgames dentaires.

Aux Etats-Unis, les premiers amalgames dentaires étaient déjà considérés comme dangereux. Plusieurs batailles eurent lieu entre les partisans du mercure et ceux qui y étaient opposés. L'American Dental Association (ADA), instance scientifique et syndicale de la profession dentaire a, dès sa création, soutenu la fiabilité des amalgames. A l'heure actuelle, cette même instance admet que du mercure peut s'en échapper, mais à des doses inoffensives. En Suède, le gouvernement encourage et rembourse depuis plusieurs années la dépose des amalgames et la pose avec d'autres matériaux.

En France, les mêmes autorités scientifiques, qui n'avaient pas admis

les dangers de l'amiante ni ceux du nuage radioactif de Tchernobyl (glorieusement stoppé net sur la frontière naturelle qu'est le Rhin) et qui se considéraient comme responsables mais pas coupables dans l'affaire du sang contaminé, ont longtemps nié la nocivité des amalgames sous prétexte que le mercure ne s'en échappait pas. Aujourd'hui, en application d'une directive européenne vieille de quelques années, elles ont cependant admis que le mercure rejeté par les cabinets dentaires dans l'écosystème pouvait être préjudiciable et que les dentistes devaient installer des séparateurs pour recueillir le mercure dentaire. Elles recommandent également d'éviter les amalgames chez les enfants et les femmes enceintes et admettent que le mercure s'échappe bien des amalgames mais dans des proportions parfaitement tolérées. Le Dr Bernard Montain, docteur en chirurgie dentaire, diplômé universitaire en médecine naturelle, naturothérapeute, psychologue, nous révèle ce qu'il en est vraiment.

Que dire des amalgames dentaires et du mercure en particulier ?

C'est très simple. Le mercure est toxique. S'il l'est pour l'environnement, les végétaux et les animaux, il l'est également pour l'homme. C'est un métal dangereux sous toutes ses formes organique, liquide et gazeuse. Tout au long de l'histoire, il a démontré sa toxicité. Des accidents et des catastrophes récents la confirment. De nombreux travaux affirment l'extrême nocivité des amalgames dentaires qui

contiennent toujours 50 % de mercure et 50 % d'autres métaux. Aujourd'hui, le discours officiel est ambigu car quel homme politique européen va dire, comme en Suède, nous nous sommes trompés ? Cela voudrait dire qu'il faudrait payer ! Alors on nie et on continue à mentir et à dire que les amalgames ne sont pas toxiques.

Par quoi sommes-nous intoxiqués ?

Par différentes choses dans ce que nous respirons, buvons, mangeons. J'ai travaillé sur les trois métaux lourds, le mercure, le plomb et le cadmium. Ils sont inexistant dans le vivant aussi bien végétal qu'animal. En ce qui concerne le mercure, la plus grande source d'intoxication provient des amalgames dentaires qui se trouvent en permanence dans la bouche, libérant un goutte-à-goutte toxique et mortel. Toutes les études montrent que le mercure s'en échappe. Au bout de cinq ans, 40 % à 50 % du mercure s'est propagé dans l'organisme. Ces amalgames sont le plus toxiques au moment de la pose ou de la dépose via la respiration car le mercure agit alors directement sur le cerveau. Des études statistiques ont été réalisées montrant que les personnes ayant des amalgames développent diverses pathologies qui commencent dans la bouche, l'œsophage, l'estomac avant d'atteindre la totalité de l'organisme.

Que dire des autres métaux en bouche ?

On trouve dans les amalgames du mercure, de l'étain, de l'argent, du zinc et très peu de plomb. Dans les

implants, du titane et dans certaines armatures de bridges et de couronnes, ou de certains appareils dentaires, un alliage de nickel, de chrome et de cobalt (interdits en Suède depuis plusieurs décennies). On peut avoir des métaux précieux, comme l'or utilisé avec d'autres métaux comme base des prothèses ou bien sous forme d'inlays. C'est la présence de différents métaux dans la bouche qui est problématique. Ils créent un courant électrique libérant les ions métalliques et répandant les métaux dans l'organisme. C'est pour cette raison qu'il est important de n'avoir qu'un seul alliage en bouche. De nombreux métaux nous intoxiquent car ils sont également présents dans l'environnement, l'alimentation, les médicaments.

Tous les porteurs d'amalgames sont-ils intoxiqués ?

C'est le problème de la sensibilité individuelle. J'ai connu des personnes d'une trentaine d'années atteintes de sclérose en plaques, sans amalgames en bouche et gravement intoxiquées car contaminées par leur mère porteuse de "plombages". Nous réagissons tous différemment.

Que faire en présence d'amalgames dans la bouche ?

S'il existe un problème de santé, on peut aller voir du côté des amalgames. Dans ce cas, il est nécessaire de faire un examen clinique et biologique. L'examen clinique comprend un examen endo-buccal, un examen de l'iris avec l'iridologie, un examen des ongles avec l'onychologie. L'examen biologique est effectué par un laboratoire spécialisé et porte sur les selles, la salive et les cheveux. J'ai abandonné la recherche dans le sang et dans l'urine car ces tests ne sont pas fiables. En ce qui concerne l'urine, le rein filtre ou retient et une prise de sang doublée ou triplée ne donne jamais les mêmes résultats car la composition du sang est trop variable. Les tests de selles, de salive et de cheveux sont un triptyque. Le test salivaire indique la virulence des amalgames encore en bouche et détermine leur toxicité. Les amalgames perdent la moitié du mercure au bout de cinq ans. Il est préférable de les enlever mais pour ceux qui n'ont pas les

moyens, ou pour éviter des erreurs ou le remplacement par des matériaux peu fiables, mieux vaut ne pas y toucher si le taux salivaire est peu élevé et qu'il n'existe pas de problèmes de santé.

Et pour les gens en bonne santé ?

Rien ne les empêche de faire cet examen clinique et biologique pour établir un bilan. Les gens que je vois sont des personnes qui allaient bien jusqu'au jour où s'est déclarée une maladie parfois "auto-immune". On se tricote silencieusement aussi bien un cancer qu'une sclérose en plaques ! L'organisme essaie de compenser et, un jour, il décompense : c'est la maladie. Les gens qui ont toujours mal quelque part vivent plus longtemps parce qu'ils sont toujours à l'écoute du moindre souci. Il existe deux catégories d'individus, ceux à l'écoute de leur corps et ceux qui ne le sont pas. Les femmes sont en général plus proches de la nature, elles savent mieux intervenir à temps.

Quelles sont les étapes à suivre ?

La première étape est l'investigation clinique et biologique. En fonction des résultats et dans le cas d'une intoxication, un régime alimentaire approprié et propre à chaque personne est mis en place. Ce régime sera composé de 50 % de fruits et de légumes, avec une préférence pour les légumes bio et crus, en évitant la tomate, les agrumes et en favorisant l'oignon, l'ail, l'échalote et le chou ; 30 % de protéines avec œuf biologique mollet, poissons (herbivores plats), volaille biologique et suppression des produits laitiers (caséine) et du gluten (blé et maïs), qui se transforment en présence du mercure en produit psychotrope à effet neurologique qui charge le sujet déjà pollué par le mercure. Supplémenter avec des compléments alimentaires naturels dont les oméga 3 marins garantis sans métaux lourds. Ce régime alimentaire fait partie de la thérapeutique au même titre que la chélation ; seul, il n'est pas suffisant, comme la chélation seule ne l'est pas non plus.

Pourquoi faut-il éviter les aliments acides ?

L'alimentation acide est à éviter s'il existe une intoxication au mercure car

la présence de ce dernier dans l'organisme provoque un bouleversement au niveau enzymatique qui nuit en particulier à la fixation du calcium. A éviter aussi les overtoniens¹ (café, thé, chocolat) dans lesquels sont présents des alcanoides qui sont des toxiques nerveux. Comme le mercure se stocke dans les corps gras, dans le cerveau, le cervelet, la moelle épinière, dans la gaine des nerfs, avec des incidences sur le système neurologique, il vaut mieux éviter les produits à effets neurologiques. Une fois le mercure éliminé, on pourra reprendre une alimentation normale.

Comment s'effectue la chélation ?

Je travaille en équipe sur la chélation des métaux lourds. Il faut souvent commencer par modifier ses habitudes alimentaires avec, éventuellement, une complémentation alimentaire naturelle et une mise en application des principes de santé d'André Passebecq (dépense musculaire et équilibre psychologique). Le délogement du mercure ou "chélation" exige de solides connaissances en dentisterie, en médecine et en physiologie. Je l'effectue grâce à la diététique, à l'aromathérapie et à la phytothérapie. Les produits naturels utilisés ne chélatent que les métaux lourds et non l'ensemble des métaux de l'organisme comme l'EDTA, le DMSA et le DMPS². Pour la dépose des amalgames, il existe des précautions à prendre afin de ne pas polluer une deuxième fois la personne, comme le port d'un masque au charbon actif par le patient l'empêchant de respirer les vapeurs de mercure, l'utilisation d'une digue ou des canules suédoises pour éviter l'ingestion du mercure, la ventilation de la pièce, etc. La durée du traitement dépend de la personne traitée. Si je fais un traitement de quatre mois, j'attends quatre mois pour faire un contrôle.

Quels sont les matériaux de remplacement ?

Depuis plus de quarante ans, je n'utilise que des alliages à base d'or et de la céramique biocompatible (à taux d'usure identique à celui de la dent) chaque fois que l'obturation est visible.

Cela constitue un ensemble hypo-

toxique qui, s'il n'est pas neutre, est hypotoxique. Evidemment, il vaudrait mieux qu'il n'y ait pas de métal en bouche mais on ne sait pas le faire. Les céramiques sans supports métalliques sont beaucoup trop dures. A terme, il est préférable d'enlever les autres métaux pour avoir un alliage unique en bouche afin de réduire ou d'éviter les courants électriques et leurs effets délétères.

Ces matériaux dont vous parlez coûtent chers !

Oui, mais ils durent une vie. Tout est question de choix. Certains préfèrent s'occuper de leur bouche plutôt que de changer de voiture, certains veulent que tout soit gratuit grâce à la Sécurité sociale, alors que d'autres n'ont pas les moyens. C'est toujours le pauvre lampiste le dindon de la farce !

Pourtant il existe d'autres matériaux ?

Les bridges et les couronnes en céramique sans supports métalliques sont 3 à 4 fois plus durs que l'émail dentaire ce qui entraînent soit des ébranlements des racines supports de ces prothèses, soit des usures des dents en face ou encore des perturbations de l'occlusion. Les composites proviennent de la chimie du pétrole, ils sont toxiques par les composés allergisants, agressifs pour la pulpe et cancérogènes. Je les considère impropres à l'usage. Leurs composants ne sont jamais indiqués sur l'emballage.

Dans quelle mesure le mercure est-il responsable de maladies ?

C'est un toxique puissant. L'enlever, améliore souvent les choses. Il existe des normes organiques à ne pas dépasser sous peine de risques pathologiques. Certaines personnes, dont celles intoxiquées par le placenta, ont un stock important de mercure, la pose d'un ou de plusieurs amalgames peut aggraver leur état de santé.

L'intoxication peut-elle être liée à une problématique personnelle ?

L'immunité a toujours une dimension psychologique. Avant le solstice d'hiver, la dépression saisonnière concerne bon nombre de personnes. Les plus équilibrées sont moins malades. Les

grands paranoïaques sont rarement malades, ils sont dans un autre monde qui les protège. La maladie est un langage, le "mal-a-dit". Les conditions d'apparition de la maladie incluent les données psychologiques. Plus on est en accord avec soi-même, meilleur est son état de santé.

Comment éviter les maladies liées au mercure dans le cas d'une intoxication placentaire ?

La prévention concerne les mamans et les futures mamans porteuses d'amalgames. Il serait prudent de faire un bilan biologique et clinique pour savoir s'il existe une intoxication (elle peut être silencieuse). Une recherche du mercure chez l'enfant sera effectuée secondairement.

Que font les dentistes ?

Les dentistes ne bougent pas car l'Ordre des dentistes comme celui des médecins interdisent que l'on dénonce les amalgames – comme les vaccinations d'ailleurs. Les recommandations de limitation d'emploi ne s'adressent qu'à une partie de la population : les enfants et les femmes enceintes. C'est aberrant. Il existe des déclarations ordinales soutenant que les amalgames ne sont pas toxiques et ceux qui les dénoncent ou les déposent pour une autre raison que la carie dentaire sont passibles de sanction.

Certains dentistes affirment que le mercure présent dans les amalgames n'est pas le même que celui qui est toxique. Qu'en pensez-vous ?

Le mercure est le mercure. Il n'existe qu'une seule formule chimique Hg, et l'amalgame est composé d'au moins 50 % de mercure. On a essayé de manipuler l'opinion avec l'arrivée des "nouveaux" amalgames non-gamma 2. La quantité de mercure est toujours la même. Elle est de 50 % car, en dessous le mélange ne peut pas se faire.

S'il n'y avait qu'une chose à retenir ou à savoir, quelle serait-elle ?

Que les amalgames dentaires sont toxiques, qu'il faut s'en méfier car ils peuvent provoquer toutes sortes de maladies qui ne seront pas diagnostiquées correctement, donc non traitées efficacement, car ni les médecins ni les

dentistes ne sont autorisés à dénoncer les amalgames en cause.

Que pensez-vous de la situation actuelle en France ?

Je suis désolé et triste devant la situation actuelle dans notre pays. Après les mensonges et les malheurs du siècle dernier, j'espérais qu'on deviendrait plus respectueux de la vérité et de l'humanité. Malheureusement, il n'en est rien. La chasse aux sorcières est ouverte contre tous ceux qui parlent vrai, comme Beljanski, Le Ribault, Lagarde et... moi-même. La société française est malade. D'énormes pressions pèsent sur eux, d'où les mensonges de la plupart des praticiens. La médecine est devenue une religion. Le discours officiel est basé sur la peur : "Si vous ne prenez pas de fluor, vos dents seront détruites par la carie ; si vous ne vous faites pas vacciner, vous risquez la mort ; si vous ne prenez pas tel ou tel hypertenseur, (pouvant être retiré de la vente quelques années plus tard après quelques décès), vous risquez gros !" Cela ressemble à une véritable dictature médicale !

Propos recueillis par
Céline ANDRILLON

Renseignements :

06 07 69 75 92 - 01 69 09 26 64.

<bernardmontain@hotmail.com>

<www.docteur-bernard-montain.com>

1. Grâce à leur double propriété caractéristique, les poisons overtoniens peuvent ainsi pénétrer dans le cytoplasme pour y faire des dégâts, notamment dans les cellules nerveuses. Ils possèdent une affinité chimique particulière avec les constituants de la cellule. L'union chimique qui en résulterait signifierait la mort de la cellule. L'excitation consécutive à l'absorption de café, par exemple, représente l'action vitale de résistance de la cellule à l'égard du toxique. L'effort déployé entraîne corrélativement une nouvelle phase de fatigue qui conduit à reprendre du café pour maintenir l'état d'excitation. Le café ne donne pas d'énergie. Au contraire, il épuise les forces vitales. (<st-hellys@wanadoo.fr>)

2. Les chélateurs chimiques les plus courants sont le DMSA (acide dimercaptosuccinique), le DMPS (2,3-dimercapto-1-propanesulfonate de sodium) et l'EDTA ("éthylène diamine tétraacétique" ; acide éthylène diamine tétraacétique).

Le mélange de certains métaux peut être dangereux

Michel Moreau, dentiste et formateur en dentisterie énergétique, parle du fantasme des amalgames dentaires qui sont, d'après lui, un épiphénomène dû à la médiatisation, et qui ne sont qu'une des pratiques contestées par la vision globaliste de la dentisterie dite holistique. Le phénomène touche l'ensemble du système buccal et le mélange des différents métaux entre eux, jusqu'à une trentaine, peut intervenir tant dans les soins que dans les prothèses où tout est alliage. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire, avant toute chose, de faire une observation clinique afin d'établir un diagnostic précis avec un plan de traitement pouvant être modifié à tout instant. Un amalgame est un mélange de métaux dont le lien est le mercure. Au bout de quelques années, il ne reste plus que 10 % du mercure car, à partir de 23 °C, celui-ci se vaporise en sels mercuriels et part en vapeurs, lesquelles sont exhalées, inhalées ou mélangées au bol alimentaire. Ce sont ces sels mercuriels que l'on trouve dans l'organisme humain et qui sont dangereux.

Pourquoi dites-vous que le problème des amalgames dentaires est souvent l'arbre qui cache la forêt ?

Quand je dis que c'est l'arbre qui cache la forêt, je dis qu'il a une forêt derrière. Si on supprime certains arbres, on verra mieux la forêt. En fait, tout dépend de l'état de santé de chaque individu. Les amalgames dentaires peuvent être extrêmement dangereux dans certains cas. Si un amalgame touche une couronne et que ce ne sont pas les mêmes métaux, au lieu d'avoir un courant électrique individuel de la dent, apparaît un effet couple galvanique qui décuple la puissance de la toxicité qui peut agir sur le foie, la rate, le pancréas, les ovaires, les testicules, etc. Dans ce cas, cet amalgame fera partie d'une priorité dans l'ordre de dépose. Mais il ne faudra pas négliger l'intervention sur les autres éléments métalliques en bouche. Et la forêt comprend aussi les pansements formolés, phénolés, créosotés, cortisonés, etc., de même que les kystes et les granulômes silencieux qui sont autant d'épines irritatives et de pourvoyeurs de toxines.

Comment procédez-vous lors d'une dépose ?

Il faut savoir agir avec tact et mesure et faire la différence entre une personne qui est dans un état sain avec qui l'on peut prendre son temps et la traiter progressivement en commençant par les amalgames les plus toxiques, et une personne dont l'état de santé est assez détérioré avec qui il faut agir vite mais à certaines conditions. C'est toute une

planification de travail. Chaque individu est différent et il doit être considéré en fonction de son individualité et de sa personnalité, et pas d'une manière anonyme, on ne donne pas la même chose à tout le monde. Chaque traitement est unique.

Comment travaillez-vous comme dentiste énergétique ?

Tout réside dans l'importance accordée à l'observation clinique et dans l'état de santé du patient. J'utilise peu la digue qui est une gêne respiratoire. Je privilégie les procédés d'aspiration et surtout le confort-détente du patient.

Il faut savoir qu'il existe moins de dangers à la dépose d'un amalgame qu'à la pose. Il n'y a alors presque plus de mercure et les autres métaux ont aussi en partie migré dans les tissus de la dent. J'utilise un ordre pour déposer les métaux, les plus

toxiques en premier. Je commence par supprimer l'amalgame anode en premier, les amalgames noirs et oxydés sont des amalgames cathodes. Un premier diagnostic peut être fait à l'œil nu, puis un autre à partir de tests qui permettent de faire un bilan extrêmement complet d'une bouche. Certaines

choses peuvent être faites rapidement, car c'est urgent ; pour le reste, on attend les résultats du bilan complet. Il y a 38 000 dentistes en France, dont 2 000 seulement ont reçu une formation en dentisterie énergétique. Peu ont conscience et connaissance de l'impact réel de l'état bucco-dentaire sur la santé.

Par quoi remplacer les amalgames ?

Il existe un dilemme sur les produits de remplacement. On devrait tester, pour chaque patient, tous les produits utilisés. Mais comme le temps, c'est de l'argent... La loi du moindre mal est

de ne jamais utiliser de mercure, de molybdène ou de nickel, même si on doit continuer à nettoyer la bouche. Il existe les composites, les verres ionomères, la plupart chargés métalliquement, les inlays métal ou céramique. C'est extrêmement complexe et le principe fonda-

mental reste l'"unité d'alliage en bouche".

Quels sont les tests utilisés ?

Les analyses de cheveux, d'urines et de selles donnent des indications quantitatives des métaux éliminés mais pas l'impact spécifique sur la santé de cha-

A l'école dentaire, en 1963, on nous apprenait, dans les cours de pathologie buccale, qu'il ne fallait pas mélanger les métaux en bouche pour des raisons d'électro galvanisme. Mais dès que nous passions à la pratique au dispensaire, nous utilisions des alliages différents : amalgames, aurifications, alliage NiCoCb, etc. De la théorie à la pratique et surtout de l'éthique à la gestion dépendante d'un système sanitaire établi... J'ai choisi très vite la voie holistique par besoin de concilier l'esprit et la lettre.

que individu, selon sa typologie et son mode réactionnel, ni sur ce qui reste stocké dans les tissus et quels tissus sont touchés. Je suis partisan des tests kinésiologiques qui donnent une réponse de l'ensemble du corps humain. Vous saurez si ce sont les amalgames qui sont la cause de vos troubles quand vous n'en aurez plus en bouche si vous n'aviez que des amalgames. Mais si vous aviez des couronnes ou toute autre prothèse métallique, des vis, des pivots, comment savoir quelle était la part des amalgames dans l'ensemble de la forêt ? C'est alors la précision du diagnostic qui compte, donc le savoir-faire du dentiste.

La Sécurité sociale et les amalgames ?

Actuellement, la Sécurité sociale refuse de rembourser la dépose, sauf dans le cas d'une carie localisée sous l'amalgame, à justifier par une radio. Elle estime que l'on ne doit pas déposer les amalgames tant qu'ils ne sont pas cassés ou tombés d'eux-mêmes. Selon les critères de la science officielle en France, rien ne prouve leur toxicité et la relation avec votre maladie, donc la dépose est à vos frais. Il est cependant officiellement déconseillé de mettre des amalgames aux enfants de moins de 8 ans et aux femmes enceintes. Il est conseillé pour déposer les amalgames de mettre la digue mais pas pour les poser.

Quelle conclusion ?

Certains dentistes ne veulent pas enlever les amalgames car la Sécurité sociale ne rembourse pas leur dépose, d'autres parce qu'ils n'ont pas le matériel, tandis que certains sautent sur l'occasion pour faire des actes sans conscience du geste thérapeutique important qu'ils accomplissent. Il ne faut pas se faire enlever les amalgames par n'importe qui et n'importe comment sous prétexte que ça fait du bien. C'est une erreur. Il existe un protocole précis qui sera appliqué selon chaque individu. Je conseille de toujours se faire soigner par quelqu'un avec qui on se sent en harmonie et qui propose une information claire. Il faut faire bouger les pouvoirs publics, l'enseignement dans les facultés, la Sécurité sociale, le conseil de l'Ordre, les syndicats de dentistes.

Propos recueillis par
Céline ANDRILLON

La micro-toxicité

Evelyne Kinder, présidente de la FIMT (Fondation internationale sur la micro-toxicité) nous parle de son intoxication. Cette expérience l'a amenée à explorer la physiologie, la pathologie, l'anatomie, la mécanique, la géobiologie, la dentisterie. Elle s'est formée à l'ergothérapie et à l'enseignement Montessori. Aujourd'hui, son expérience personnelle lui permet de comprendre et d'accompagner les personnes souffrant d'intoxication. Dans ce problème de toxicité, elle considère les amalgames dentaires, la mécanique et la nutrition. D'après elle, nous sommes tous touchés par les problèmes des amalgames dentaires. Dans cette optique, l'ensemble de la population française devrait avoir recours à un bon travail dentaire.

Comment avez-vous découvert que vos problèmes de santé résultaient des amalgames dentaires ?

J'étais un livre ouvert, électrosensible car pleine de cuivre. Tout ce qu'on faisait sur moi se transformait en bombe. J'avais des amalgames contenant 30 % de cuivre (les normes sont de 3 % à 30 %). Je suis allée chez un dentiste qui a effectué, pendant un an et demi, une dépose catastrophique sans précaution. Pendant la dépose, j'ai fait des semi-comas de quarante-huit heures, des œdèmes de Quincke. J'ai perdu la vue, que j'ai ensuite récupérée. Je suis devenue paraplégique. J'étais allergique. On me posait un pansement et je déclenchais un œdème du larynx, j'étouffais. Je devais enlever la source de mercure au plus vite car j'allais mourir, je ne pouvais pas arrêter la dépose. Je m'évanouissais souvent car mon diaphragme se paralysait, je devais vider mes poumons.

Vos enfants étaient intoxiqués ?

Mes deux enfants étaient malades, intoxiqués par moi. J'ai découvert à travers eux ma propre toxicité. En les observant, je pouvais faire le lien entre leurs réactions et les miennes. Je suis devenue posturologue pour soigner ma fille aînée, puis je me suis formée en naturopathie et à l'enseignement Montessori pour ma deuxième qui était hyperactive. Aujourd'hui, elles sont pleines de vie. Elles ont mûri plus vite et ont une capacité à percevoir ce qui ne va pas chez l'autre.

Quand avez-vous écrit le protocole ?

J'ai commencé à écrire un protocole en 1995 pendant ma dépose qui cor-

respond au protocole officiel. J'ai réuni tout ce que j'avais ressenti, perçu, tout ce qui était clair pour moi par rapport à mon vécu. Je l'ai complété d'informations trouvées en anglais.

Pouvez-vous me parler des canules ?

J'ai rencontré, en 1996, une personne qui m'a donné l'exclusivité des canules en France et en Suisse. Puis je me suis adressée à un groupe de dentistes holistiques en insistant sur leur rôle concernant la santé globale de leurs patients. Ils ont compris et ont senti qu'ils avaient de l'importance. Le dentiste a une grande responsabilité. J'aimerais avec la fondation pouvoir créer des cabinets partout en Europe, au moins un cabinet de dépose avec un travail consciencieux, avec un salaire fixe pour le dentiste, où l'on ne travaille pas que pour l'argent, et parrainé par la fondation. Il est évident que les frais dentaires sont élevés.

Quel est votre rôle ?

Mon rôle est de réunir ce que disent les scientifiques et ensuite de laisser le choix au patient d'aller dans une direction ou dans une autre. Je fais un travail de terrain dans une optique d'information et de soutien pour le dentiste et pour le patient. J'accompagne, je propose des traitements et le patient choisit puis je m'adapte à ses besoins.

Comment fonctionnez-vous ?

Dans le suivi que je fais, il s'agit d'un travail à trois, le dentiste, le patient et moi. Je téléfaxe au dentiste, avec l'accord du patient, ce qu'il y a à faire. Le patient sait exactement ce qu'il doit faire, il a son kit de dépose. Si le

dentiste veut tester un autre produit dentaire, je suis ouverte. Depuis dix ans que je fais des tests, j'ai trouvé un seul produit qui convienne dans quasiment tous les cas graves, ce qui veut dire que la plupart des produits dentaires que l'on met dans la bouche des gens ne sont pas bien tolérés, même si les effets varient selon les individus.

Quelle est la réaction des dentistes ?

Très différente selon les cas. Les dentistes malades par exemple sont très avides de ce suivi. D'autres, soucieux avant tout de conserver une importante clientèle, prennent des distances par rapport à notre travail, malheureusement très souvent à leurs dépens et à ceux de leurs patients. J'ai appris à percevoir au-delà de l'image qu'ils me montrent. Je fournis des kits de dépose pour le patient. J'aide des dentistes à mieux se protéger et à se soigner. Malheureusement, trop nombreux sont ceux qui se font du tort ainsi qu'à leurs patients en ne suivant pas le protocole et ne se protégeant pas suffisamment. Nous avons des détecteurs de vapeurs de mercure officiels qui le prouvent. C'est pour cette raison que le patient doit être suffisamment informé pour vérifier que le travail se fait correctement.

Quel est le rôle de la fondation ?

Son objectif est de soutenir les patients et les médecins dans le domaine de la micro-toxicité, d'informer et de faire de la recherche pour une meilleure prise en charge du patient intoxiqué. Nous avons prévu de créer une école, une clinique, un centre de formation, tout en soignant les gens. Nous organisons des séminaires et formons des enseignants avec la méthode Montessori pour donner aux parents qui ont des difficultés avec des enfants hyperactifs un soutien pédagogique. On aimerait avoir plusieurs chambres pour accueillir un patient durant quelques jours.

Comment travaillez-vous ?

Les patients doivent acquérir le dossier information patient et le protocole de fraisage.

C'est la base. Pour un suivi, j'envoie un formulaire "conditions d'un suivi". Il faut ouvrir un dossier et adhérer à la

fondation. Le patient fait une liste de ses symptômes et m'envoie une radio panoramique dentaire. Le suivi dure une année et le patient doit m'appeler une fois par mois pour me tenir au courant de l'évolution. J'ai besoin de tout savoir pour l'aider.

Faites-vous des tests ?

Les tests sont très chers et les patients sont ruinés par les nombreuses analyses. Nous avons parrainé des tests et soutenu des chercheurs uniquement pour que l'on ne traite pas les gens de fous. Cependant, le patient peut avoir du mercure dans le cerveau, le foie et les reins, dans les tissus mous sans que l'on trouve de mercure dans les analyses. C'est pour cette raison que je travaille avec la liste de symptômes. La panoramique dentaire me permet de comprendre si ce sont vraiment les dents ou autre chose qui perturbent le patient. J'étudie quelles sont les priorités, quel est le problème de ce patient et l'on en cherche la cause. Je travaille avec la personne, je n'impose rien. C'est un accompagnement comme mon premier métier d'infirmière. Certains patients ont besoin d'analyses et, connaissant très bien les différents tests et les personnes qui les ont inventés, je peux leur en proposer.

Quel est le coût du traitement ?

Le coût du traitement dépend du travail à effectuer en bouche, du nombre de dents et de racines à traiter, des tarifs du dentiste et du produit utilisé. En fonction de mes recommandations, le dentiste peut établir un devis, mais le patient doit le demander. Tout doit être écrit. Je limite les dossiers car je n'ai pas assez de moyens et de temps et j'ai des cas très lourds. Quand un patient devient indépendant, je peux en prendre un nouveau.

Subissez-vous des pressions de la part des dentistes ou du conseil de l'Ordre ?

Je n'ai rien à cacher. Je préfère proposer du soutien, de l'aide et des solutions plutôt que des problèmes. Je désire aider des gens qui ne sont pas pris au sérieux alors qu'ils souffrent le martyr. Je ne veux entrer dans aucune polémique. Mon objectif est d'aider les gens dans leur qualité de vie. J'essaie

juste de trouver des solutions avec les patients que j'accompagne. La plupart d'entre eux ne savent pas ce qu'ils ont. Après avoir vu de nombreux médecins et fait tous les examens, souvent on ne comprend rien. Nous n'avons rien à perdre à supposer que les amalgames ou d'autres problèmes toxiques sont en cause. Je ne pousse pas les gens à la dépose, mais les nombreuses années d'expérience en cabinet, en milieu hospitalier et en accompagnement, me guident dans ce choix. Par contre, ce qui est important c'est que le patient en prenne lui-même la décision. Mon rôle est ensuite de m'assurer qu'il a les moyens, tant au niveau de l'information que de la pratique, de déposer ses amalgames dans les meilleures conditions possibles, et de vérifier ce qu'on va lui remettre en bouche. Puis, lorsque la dépose est terminée, de l'aider à récupérer et à éliminer de son organisme les métaux lourds.

Que pensez-vous de ces malades à qui l'on dit que c'est dans leur tête ?

C'est la pire injure qu'on puisse faire à un individu. Ma famille m'a toujours dit que c'était dans ma tête, que je n'étais pas malade. J'essayais d'expliquer ce qui m'arrivait, mais on me faisait taire. Je n'ai pas parlé des trois-quarts de mes souffrances. Nombreuses sont les personnes qui souffrent de pathologies liées à diverses intoxications et à qui l'on dit que c'est dans leur tête. J'ai vu des personnes déformées par l'arthrite (polyarthrite rhumatoïde) et la famille continuait à dire que c'était dans la tête. C'est intolérable, c'est de la torture. C'est terrible de traîner une douleur pendant des années. J'ai été un cas d'échec dans de nombreuses pratiques : ostéopathie, chiropractie et étio-pathie, parce que j'avais un problème d'intoxications diverses. Grâce à mon vécu, je comprends mieux chacun.

Propos recueillis par
Céline ANDRILLON

FIMT
(Fondation internationale sur la micro-toxicité),
Les Coteaux, CH-1188 St-George (Suisse).
Tél. : 00 41 22 368 40 03.
Fax : 00 41 22 368 40 08.
<www.fimt.com>
<www.fimt.cocom>com>

Désintoxication

Le Dr Thierry Thomas, chirurgien-dentiste, a été sensibilisé à l'intoxication au mercure très tôt dans sa pratique. Ses doutes ont commencé parce qu'il ne trouvait pas de réponses à certaines questions que lui posaient ses patients. Ce qu'il avait appris ne correspondait pas à la réalité. Il découvre alors qu'il existe d'autres voies que celles qu'on lui avait enseignées, les médecines douces, univers que l'on dit opposé à la médecine conventionnelle mais compatible. Ses recherches l'amènent à considérer la santé de façon globale. Pour lui, vivre sans métaux dans la bouche et dans son corps est possible, pour cela il privilégie trois axes spécifiques : la posture, la détoxification et l'émotionnel. L'écoute et l'observation sont les clés de sa démarche. Il favorise le langage du corps qui n'est pas pollué par le mental. Le patient vient avec son problème et sa solution, il suffit de regarder et d'écouter.

Quelles sont les différentes sources d'intoxication au mercure ?

Il en existe plusieurs. Elles sont toutes liées à l'environnement et personne ne peut y échapper. Le mercure est présent à l'état naturel dans la terre, il s'échappe par l'eau et le vent et en présence d'activité volcanique. Mais c'est l'activité humaine, par le biais de l'ère industrielle, qui a potentialisé sa présence. La source la plus importante de contamination humaine au mercure vient des amalgames dentaires et de la mère qui, lors de sa grossesse, contamine le fœtus et ses organes ainsi que lors de l'allaitement. Cela explique les intoxications observées chez des jeunes enfants qui n'ont reçu aucun soin dentaire à base d'amalgame. Les différentes sources sont la pollution de l'environnement, les soins dentaires, les habitations, les sites pollués, les contaminations professionnelles, la chaîne alimentaire.

Comment le mercure nous intoxique-t-il ?

Un individu peut être exposé par plusieurs portes d'entrée. Les poumons, en respirant un air contaminé. Les vapeurs de mercure passent directement des poumons au sang pour prendre la direction des organes proches et surtout du cerveau. La peau, qui est une source faible de contamination de la population globale mais importante dans la population professionnelle à risque comme les dentistes. Puis par l'ingestion de produits contenant du mercure. La contamination se fait alors pendant la phase de digestion, le mercure passe par l'estomac puis les intestins, franchit la paroi intestinale et finit par envahir les cellules.

Quelles sont les pathologies liées au mercure ?

Il existe deux formes d'intoxication, l'aiguë et la chronique. La première, rapide et brutale, est due à l'introduction de mercure par les voies digestives ou respiratoires qui pénètre sous forme de vapeurs et devient rapidement très nocif pour l'organisme. La deuxième est le résultat d'une pénétration progressive du mercure. Elles entraînent toutes deux des troubles au niveau du système nerveux, de la peau, de l'appareil digestif, des reins.

Que faire si on pense être intoxiqué ?

Avant toute chose, il est nécessaire de s'informer et de déterminer ce qui semble juste pour soi pour ensuite rechercher la personne capable de répondre à ses attentes et à ses exigences avec des modulations et dans laquelle on a confiance. Si vous pensez être intoxiqué, il faut valider ou non l'intoxication. Il existe différents tests ainsi qu'une liste des symptômes. L'obstacle dans l'utilisation de ces tests réside dans une reproductibilité aléatoire. Mais surtout ils ne sont en aucun cas prédictifs d'un état d'intolérance ou d'intoxication. Chacun reste libre de l'interprétation des résultats et des décisions qui s'imposent.

Comment le mercure des amalgames nous intoxique-t-il ?

La grande majorité des porteurs d'amalgames sont intoxiqués car tous les amalgames laissent échapper des vapeurs de mercure. Ils sont polluants, mais chacun réagit différemment. Une fois libéré de l'amalgame, par la respiration, la mastication, le brossage, la pose et la dépose, le mercure utilise

différents vecteurs pour pénétrer le corps. Les voies aériennes supérieures, les muqueuses, le système circulatoire, le système nerveux, le système dentaire. Le mercure passe dans les cellules au niveau du tissu conjonctif, des nerfs et de la cellule proprement dite. En règle générale, la fixation du mercure est propre à chaque individu. Elle se fait dans le corps de façon préférentielle au niveau des organes cibles – reins, cerveau, foie – mais la répartition est plus ou moins régulière dans le corps. C'est pour cette raison que la chélation doit être faite en respectant des critères très précis selon un protocole rigoureux. Cela permet d'éviter des erreurs et d'intoxiquer à nouveau le patient.

Quel est le protocole à suivre ?

Le protocole de détoxification comporte trois phases. La première avec présence d'amalgames en bouche, la deuxième pendant la dépose des amalgames et la troisième après la dépose du dernier amalgame. Il est strict et exige des règles très précises à respecter au niveau des soins dentaires et de la santé en général afin d'éviter de créer une intoxication là où il n'y en a pas.

Le traitement que j'utilise est composé de plusieurs compléments alimentaires : la vitamine C, le plasma de Quinton, le sélénium, le silice organique G5, les huiles végétales ou de poisson oméga 3, la chlorelle, l'ail des ours et la coriandre. Cette désintoxication phytothérapeutique utilisée seule n'est souvent pas suffisante. Il arrive fréquemment que certains organes retiennent le mercure. L'exploration de l'axe toxique, de l'axe réflexe et de l'axe émotionnel est alors abordée.

Que dire sur le DMPS et le DMSA ?

Ce sont des chélateurs très puissants utilisés pour soigner les mineurs intoxiqués aux métaux lourds en Russie. Le DMPS a la propriété d'évacuer du corps tous les métaux en très grande quantité. L'inconvénient est qu'il chélate même les métaux traces indispensables à la vie. C'est pourquoi ce type de traitement doit être fait uniquement par un médecin et pour des situations où l'intoxication est sévère. Le médecin doit mesurer dans le sang l'état des concentrations restantes et les compenser par des prescriptions spécifiques.

Est-ce que les dentistes continuent à nier le problème des amalgames ?

La grande majorité, oui. L'amalgame est un produit facile à utiliser qui donne satisfaction au dentiste depuis de très nombreuses années. De plus, il est reconnu et encouragé par la Sécurité sociale et le conseil de l'Ordre. Reconnaître l'amalgame mauvais supposerait son arrêt et beaucoup trop de conséquences en matière de politique sanitaire. Changer, signifierait une remise en question globale et accepter sa responsabilité dans un problème de santé globale. C'est un vrai cas de conscience. Il faut reconnaître que l'on s'est trompé et le dire aux patients, puis changer ses habitudes de travail, suivre une formation, acheter du matériel, changer les matériaux. Tout cela demande de la volonté, de la patience, et entraîne inévitablement un problème de coût et de complexité surtout par rapport aux protocoles techniques d'utilisation des matériaux. Et pourtant le strict respect du principe de précaution (auquel la loi fait référence) devrait mettre un terme à son utilisation.

Quels sont les matériaux de remplacement ?

Il en existe plusieurs. Il est possible de reconstruire ce qui a été détruit au niveau du tissu dentaire par d'autres matériaux que l'amalgame dentaire. Quand on a compris que les métaux sont conducteurs d'électricité et que plusieurs métaux entre eux fabriquent une pile, le principe à appliquer est de ne pas utiliser de métal. Si, malgré

tout, du métal devait être utilisé, il est bon de savoir que c'est la multiplicité des métaux qui est nuisible. Le polymétallisme entraîne des oxydations qui libèrent des dérivés métalliques qui sont toxiques.

Les dentistes ne sont pas touchés par l'intoxication ?

Malheureusement, ce sont les premiers touchés. Ce n'est pas qu'ils n'ont pas de symptômes mais ils ne pensent pas à faire la relation avec les amalgames. Le taux de suicide des dentistes est réputé très important. Les autopsies faites sur certains d'entre eux montrent des intoxications au niveau du cerveau, de l'hypophyse, très nettement supérieures à la normale. Les défenseurs de l'amalgame sont les plus touchés. C'est incroyable et très dommage.

Comment trouver un dentiste ?

Vous pouvez commencer votre recherche par téléphoner, en posant des questions sur le mercure. Vous verrez tout de suite l'accueil. Si vous trouvez un dentiste qui fait correctement la dépose, c'est déjà très bien. Demandez-lui s'il existe un accompagnement fait par lui ou des collaborateurs. Il doit avoir un réseau de thérapeutes – ostéopathes, chiropraticiens, homéopathes, psychothérapeutes – afin que vous puissiez explorer d'autres voies. Le dentiste doit être vigilant et doit pouvoir informer et orienter. Chaque personne doit faire un travail de recherche afin de trouver la personne qui va lui convenir. Il est nécessaire de trouver un équipier, et non pas un thérapeute qui a un pouvoir et qui en abuse. C'est un véritable travail d'équipe.

Peut-on se désintoxiquer sans enlever les amalgames ?

Bien entendu. L'évacuation du mercure hors du corps va permettre aux mécanismes d'autoguérison de fonctionner à nouveau, bien que les amalgames en bouche continuent d'alimenter l'intoxication.

La désintoxication complète n'existe pas car les pollutions sont diverses et constantes.

Cependant, les symptômes disparaissent et le plaisir de vivre peut être retrouvé. Le corps a de grandes ressources et il fonctionne avec la loi

du tout ou rien, c'est l'effet de seuil. Quand on accumule, un jour ça casse. Le corps sature et ne peut plus s'adapter. Il convient alors de redonner au corps ses capacités d'adaptation.

Aujourd'hui, on continue de nier l'évidence. Le mercure est un poison. Il est dangereux et toxique. C'est incontestable : des milliers d'études scientifiques l'attestent. C'est pourquoi l'information est plus que nécessaire. C'est par elle que peut se faire la prise de conscience qui, au-delà d'un certain point de non-retour, permettra le basculement et entraînera le changement salvateur. Même si la pollution environnementale, et principalement industrielle, est difficile à juguler, celle qui est dans la bouche ou dans le corps est accessible. Et il est possible de s'en débarrasser. Certes, cela demande des efforts et est onéreux. Bien sûr, les pouvoirs publics devraient s'en occuper. Mais si on les attend, il est probable qu'on ne profitera jamais de leurs décisions et on continuera à vivoter. Notre corps et nos dents nous appartiennent. Nos dents ne sont pas celles de la Sécurité sociale. Si vous voulez vivre votre corps et vos dents autrement, trouvez un praticien qui voudra bien vous accompagner sur ce chemin, avec qui vous ferez équipe et que vous guiderez vers le meilleur moyen de recouvrer la santé perdue. Quand on suit l'intuition qui est logée dans le cœur, on se trompe rarement. Chacun a sa vérité. Chacun a la justesse de ce qu'il dit et de ce qu'il pense. Après avoir collecté le maximum d'informations, même contradictoires, il faut sentir ce qui est bon pour soi, s'écouter et agir. Ce qui est fait en conscience et que l'on sent juste permet de ne pas se tromper et de vivre enfin en bonne santé. Que chacun puisse en conscience arrêter d'être créature des autres et enfin devenir créateur de sa propre vie !

Propos recueillis par
Céline ANDRILLON

Le Dr Thierry Thomas est l'auteur de *Désintoxiquez-vous du mercure des amalgames dentaires et de l'alimentation*, publié au Mercure dauphinois.

Colza transgénétique (suite)

Suite à l'absence de débat concernant une nouvelle pourtant primordiale, compte tenu de l'importance donnée à l'huile de colza, rassemblant toutes les vertus, je me suis fait une raison. Puisque les usagers acceptent tranquillement toutes les pilules injectées par les médias, peut-être vaut-il mieux rentrer dans ma grotte. Le chien aboie, la caravane passe. En juin, pourtant, M. François Delmond (directeur de l'IFAB) m'apporte une clef supplémentaire concernant ce triste dossier. Ainsi, je ne suis pas le seul à délirer et à me poser des questions sur le dossier épineux des OGM.

La déferlante des oméga 3 sur la planète nutrition fait rage

Tout tourne autour du mot de passe : oméga 3.

Beaucoup d'entre vous ne savent même pas que manger du poisson permet d'éviter de consommer des capsules d'oméga 3. Conscients de la devise toujours plus, certains laboratoires affinent leurs produits et améliorent la formule : des oméga 3 enrichis en EPA et DHA (plus riches en... plus blancs que blancs). Œufs, lait, capsules de compléments alimentaires de toute nature, plats cuisinés, huiles, bien sûr, et tous les dérivés à proscrire comme de nombreuses margarines, dont les plus machiavéliques, celles qui vont faire chuter votre taux de cholestérol de 10 % sont enrichis en... ! Je limite la liste qui pourrait tenir sur une page au moins. Je répète, une fois de plus, qu'il faut cesser de prôner les vertus des "produits enrichis en" qui n'ont rien à voir avec des produits sains et naturels. Ne serait-ce qu'au niveau de l'assimilation par notre organisme, appelée aussi biodisponibilité.

L'information médicale est aussi directive : je m'en tiens simplement au programme de nutrition des entretiens de Bichat – le plus grand rassemblement de formation médicale continue destinée aux médecins de la France entière. 5 communications sur 13

seront consacrées aux oméga 3 en septembre prochain.

Rappel concernant les oméga 3 et les oméga 6.

Le rapport oméga 6/oméga 3, de quoi s'agit-il ?

• Côté oméga 6

L'huile de tournesol bio contient de l'acide linoléique : c'est bien. La spiruline, l'huile d'onagre et celle de bourrache sont riches en acide gamma-linolénique : c'est extra. Le beefsteak contient de l'acide arachidonique : attention danger. Même si les graisses saturées (acide palmitique, stéarique) sont nocives en excès, certaines graisses poly-insaturées ont aussi plein d'inconvénients, car elles favorisent, entre autres, l'inflammation : à consommer avec mesure. Pour revenir à l'acide linoléique, c'est un acide gras à 18 atomes de carbone. Son précurseur est l'acide stéarique, un acide rigide, saturé, sans double liaison ; on en trouve à foison dans la viande. L'acide linoléique a le bon goût d'avoir une teneur plus flexible, du fait d'une double liaison entre le 6^e et le 7^e carbone : d'où son matricule oméga 6.

• Pour les oméga 3, c'est pareil !

L'acide alpha-linolénique, chef de file des oméga 3 a bien des vertus mais n'est pas la panacée : faire de cet acide gras (18 carbones, une double liaison) le précurseur des EPA et DHA (20 C, 5 doubles liaisons et 22 C, et 6 doubles liaisons) relève du mensonge. L'homme moderne, soumis au stress et aux agents oxydants, n'a pas toujours la faculté d'aller synthétiser les EPA. En tout cas, même Superman ne peut accéder directement au DHA.

Dire que le bon rapport oméga 6/oméga 3 est 5/1 ne signifie rien : théoriquement cela devrait concerner les deux chefs de file (acide linoléique – oméga 6 – et acide alpha-linolénique – oméga 3). Si l'on parle de l'ensemble des deux groupes, c'est encore plus flou car quel sera le pourcentage des

"bons" et "mauvais" omégas de chaque groupe ?

Alors, bien sûr, si certaines huiles contiennent des oméga 3, il a fallu trancher : la noix en contient, mais l'huile rancit vite ; l'huile de soja en recèle aussi, mais l'absorption par l'organisme est faible ; l'huile de lin reste indisponible chez nous. Alors, figurez-vous qu'il ne nous reste que le colza.

Je reviens sur mon article (*Oméga, quelle huile choisir, publié dans Votre santé n° 65 de février 2005 page 14*), qui clamait haut et fort une information détaillée sur la nature de cette plante à fleur jaune, oléagineuse et appartenant à la famille des choux.

Pourquoi ai-je choisi le colza et non le tournesol (que j'affectionne pour sa teneur en acide linoléique) ou toute autre plante ?

Tout simplement car il s'agit du modèle actuellement en vogue conduisant à l'obtention d'un élément indispensable à l'organisme : l'oméga 3.

L'absence de réponse face à une question aussi grave m'a sidéré. Comment ce sujet peut-il laisser le lecteur indifférent alors que tant de monde reste engagé face à la montée en puissance des OGM ?

Pourquoi un vaste débat ne se met-il pas en place, à la disposition du consommateur qui devrait être le premier concerné (et consterné). Le message que François Delmont m'a fait parvenir via *Votre santé* m'a rassuré, non par sa teneur mais par sa présence. Je salue l'audace et le sérieux de ce travail qui reste noyé dans la pile des publications destinées aux initiés, donc inconnu du consommateur moyen. En tout cas, cette lecture, qui enfonce le clou par rapport à ce que j'avais pu lire par ailleurs, ne me rassure pas. De quoi s'agit-il ?

François Delmont me fait part d'un article qu'il a publié dans la revue *Alter Agri* de l'ITAB (Institut technique de l'agriculture biologique) intitulé : "Débat sur la stérilité mâle cytoplasmique"

que et son acceptabilité en agriculture biologique". Qu'y apprenons-nous ? La question de base pour le consommateur, qui n'est pas censé avoir fait dix ans d'études scientifiques après le bac reste : quelle est la différence entre l'hybridation obtenue, certes par la volonté de l'homme (application des lois de Mendel) mais par des moyens plus ou moins naturels et l'hybridation issue des biotechnologies (conduisant aux OGM) ?

Il nous explique que la stérilité mâle génique est le plus souvent utilisée afin d'obtenir des variétés hybrides (nous ne parlerons ici que du colza) car moins chère et plus facile d'obtention. Dans le système mis au point par Bayer, la stérilité est associée à la résistance à un herbicide (glufosinate) pour sélectionner les plantes stériles dans les parcelles de production (ça ne vous rappelle rien ?). Le deuxième système, celui de la société NPZ, ne donnerait que peu d'informations. "Il s'agirait d'une stérilité mâle génique mais le sélectionneur dispose de très peu de lignées femelles, car difficiles à maîtriser." Daniel Evain, qui produit un encart sur le colza dans l'article de François Delmond, ajoute, au sujet du système NPZ : "Il existe des hybrides commerciaux, notamment chez Banjo en France. En Allemagne, ces hybrides atteignent 50 % du marché."

Citant les variétés de choux issues de CMS, à partir d'une fusion de protoplastes (ou fusion cellulaire) : il est impossible d'obtenir naturellement ce génome cytoplasmique. Il faut savoir que le technicien opère la fusion par choc électrique sur les cellules mises à nu, ou alors en les plongeant dans de l'antigel. La fusion cellulaire est considérée par l'IFOAM international comme une technique de manipulation génétique, et les variétés obtenues comme des OGM. La base de données Organic X Seeds du FIBL en Suisse considère que la fusion des protoplastes (qui permet le transfert de la CMS entre certaines plantes) est une forme de manipulation génétique et que les plantes qui portent ce caractère sont assimilables à des OGM.

Demeter International, association qui gère la marque des produits issus de l'agriculture biodynamique, a décidé d'interdire dans son cahier des charges

les variétés hybrides obtenues grâce à la fusion des protoplastes. Il est à espérer, poursuit François Delmond, que le règlement européen de la bio fasse de même sous peu. Souhait partagé par l'auteur de cet article. MAIS, un autre passage de la publication de M. Delmond me fait frémir : "Globalement, il est difficile d'obtenir des semenciers des informations sur les méthodes de sélection utilisées car ils n'ont pas, pour le moment, l'obligation réglementaire de les indiquer. Il faut savoir qu'il n'y a pas de contrôle sur le caractère hybride d'une variété ; ainsi, un semencier peut, sans problème, vendre comme hybride une variété qui ne l'est pas et vice versa."

Pour conclure

Tous les gens qui me connaissent savent que je suis contre les manipulations génétiques et la prolifération des OGM.

"On n'a pas le droit de propager dans la nature des "machines" produites par génie génétique tant qu'on continuera d'ignorer les lois fondamentales de la biologie moléculaire." Jean Claude Perez.

"Le vrai risque des OGM se situe à long terme et il échappe à tout débat d'expert." Jean Claude Perez.

En 1998, dans l'ouvrage *Transgénique, le temps des manipulations*, Jean-Marie Pelt écrivait : "Aujourd'hui, on sait, par exemple, que le transgène peut passer d'une espèce transgénique comme le colza à des espèces très voisines, car la barrière sexuelle qui sépare les espèces est floue entre le colza et quelques crucifères comme la roquette sauvage, la navette ou la moutarde des champs. Or on a constaté que le gène de résistance à un herbicide total est effectivement passé du colza transgénique vers ces espèces qu'on voulait tuer et qu'on ne peut plus éliminer avec cet herbicide, car elles lui sont devenues résistantes. On a donc des mauvaises herbes qui, à la suite de cet accident fâcheux dû à la sexualité aventureuse du colza, sont devenues encore plus mauvaises qu'avant puisqu'elles résistent à l'un des herbicides totaux."

En ingurgitant des OGM, nous créons un déséquilibre irréversible dans notre génome, avec possibilité de mutations et de graves déséquilibres au sein de

notre organisme.

Qu'au moins, par respect pour le restant de démocratie qu'on nous laisse, nous sachions que de plus en plus de nutriments sont issus des biotechnologies.

J'ajoute que l'homéopathe qui vous parle, tout médecin et nutrithérapeute qu'il soit, pense avant tout aux phosphoriques. Je ne peux m'étendre ici sur la définition des phosphoriques, mais cette catégorie d'humains est une espèce menacée par ce monde moderne sans âme et sans scrupule qui n'hésite pas à se servir de la santé des gens pour enrichir son patrimoine. Les victimes du vaccin contre l'hépatite B, de la polyvaccination trop tôt infligée, de la pollution aérienne et alimentaire, sont les phosphoriques avant tout. Ils supportent de plus en plus difficilement des allergies croisées péniblement endiguées. Les phosphoriques seront à long terme les premiers touchés par les OGM. Mais avant que les statisticiens ne croient en une quelconque corrélation, combien d'années se seront écoulées ?

Il y a déjà beaucoup de bricolage pour obtenir un produit fini en agro-alimentaire, alors, si nous trafiquons aussi le produit lui-même, que va devenir mon pauvre organisme ?

Dans *Les Sept Mercenaires*, un chef d'œuvre du cinéma, un des protagonistes raconte : "Un homme tombe du haut d'un immeuble et, à chaque étage, les habitants l'entendent de leur balcon répéter "Jusqu'ici, ça va, jusqu'ici, ça va.""

A quel étage sommes-nous ?

Je demande qu'au travers de ce journal indépendant et honnête s'ouvrent deux débats :

- La vérité sur les OGM et le colza (mais aussi pour bien d'autres aliments).
- Une prise de position des promoteurs du bio concernant les OGM qui envahissent chaque jour un peu plus les étals de leur magasins dits "bio" bien fournis en produits complexes et mal définis.
- Leur éthique reste à revoir sous peine de disparaître au sein du grand sac de l'agriculture dite raisonnée.

Dr Jean DUPIRE

A Aix-les-Bains, on soigne les maladies respiratoires en douceur et notamment l'asthme

Le thermalisme, un traitement de terrain efficace

Connus depuis la plus haute Antiquité, les bienfaits des eaux thermales constituent un traitement de terrain, à la fois curatif et préventif. Les affections ORL en sont un exemple d'excellence.

Les conditions de la vie moderne portent de nombreuses atteintes aux fonctions respiratoires. Pollutions diverses, changements climatiques, mauvaise hygiène de vie, voire stress s'allient pour perturber cette fonction pourtant vitale. Et les maladies respiratoires, en particulier ORL, affectent un nombre croissant de personnes.

Or, on sait bien que tout se tient dans l'organisme et, pour aborder un problème respiratoire, le naturopathe, l'homéopathe ou tout autre praticien alternatif traiteront le patient dans sa globalité. Et les solutions ne seront pas que symptomatiques, elles agiront à divers niveaux, sur ce qu'on appelle le terrain.

En amont des poumons et des bronches, se situe ce qu'on nomme le carrefour ORL. Et c'est bien un carrefour, où arrive l'air extérieur (normalement par le nez), d'où l'air expiré est émis (par la bouche) véhiculant, si besoin est, le son, la voix et où voisinent deux voies essentielles, la trachée artère, acheminant l'air jusqu'aux poumons, et l'œsophage, dirigeant les aliments vers l'estomac et tout le processus de la digestion.

Ainsi exposé aux diverses agressions extérieures, mais aussi aux perturbations de l'organisme (baisse immunitaire, intoxication, etc.), cette zone ORL (oto-rhino-laryngologique), englobant nez, sinus, oreilles, bouche et gorge, est le siège de fréquentes affections, notamment chez les enfants.

Pourquoi le thermalisme ?

Le thermalisme s'inscrit merveilleusement bien dans le cadre d'une approche globale des problèmes ORL car, s'il améliore efficacement les symptômes, il permet aussi d'espacer les crises et de renforcer le terrain. Une cure thermique bien menée et bien adaptée voit ses effets se prolonger sur plusieurs mois, il suffit donc de la renouveler au rythme qui convient. Ce qui n'autorise pas à faire l'impasse sur les autres mesures à prendre concernant l'hygiène de vie au quotidien.

Les eaux thermales les plus utilisées pour traiter les affections ORL sont des eaux naturellement soufrées, comme on en trouve à Aix-les-Bains (thermes de Marlioz). Car autant le soufre minéral peut être toxique pour l'organisme (comme celui qui sert à traiter le vin, par exemple, toxique pour le foie notamment), autant le soufre organique, naturellement bio-assimilable, est bénéfique pour les voies respiratoires (comme d'ailleurs pour les phanères).

Dans une station comme les thermes de Marlioz, toute la zone ORL peut être soignée : le nez, la gorge, le larynx et les oreilles.

• Le nez

On traite notamment rhinites, rhinopharyngites chroniques ou récidivantes, infectieuses, allergiques ou vasomotrices ; rhinites purulentes et croûteuses ; ozène (atteinte malodorante de la muqueuse nasale) ; allergie ; sinusite.

• La gorge

Pharyngites chroniques ou récidivantes, angines à répétition, amygdalites.

• Le larynx

Le larynx est l'organe de la voix. Outre les cures spéciales pour ceux dont la voix est un outil de travail, on peut traiter les laryngites chroniques ou inflammatoires (enrouement) ou compléter une rééducation orthophonique.

• Les oreilles

Les enfants sujets aux otites à répétition (avec le risque d'otite séreuse et de surdité) sont nombreux. Qu'elle soit chronique, aiguë, à tympan ouvert ou autre, l'otite sera traitée avec bénéfice.

Des cures plus courtes

Les thermes de Marlioz proposent ce qu'on appelle des "mini-cures", en opposition à la cure "normale", celle qui est remboursée par la Sécurité sociale et qui doit durer vingt et un jours. Malheureusement, de nombreux patients ne peuvent pas consacrer ce laps de temps à une cure, tout en souhaitant le "coup de pouce" que permet le thermalisme sur la santé. Les spécialistes ont établi que les cures thermales peuvent être efficaces à partir de six jours dans les pathologies respiratoires ou bucco-linguales.

Si vous choisissez cette formule, il est évident que votre emploi du temps sera serré. Et pour une bonne efficacité, il faudra renouveler la cure dans l'année. Comme les mini-cures ne sont pas

remboursées, il n'y a pas de prise en charge, ce qui permet de se décider un peu au dernier moment, d'autant que les thermes sont ouverts pratiquement toute l'année. Ces cures peuvent être soit curatives, soit préventives.

Les thermes d'Aix ayant choisi de démocratiser les cures, les mini-cures de six jours en ORL sont proposées à partir de 150 euros, hors honoraires médicaux, et comportent 6 soins par jour (4 soins par jour reviennent environ à 100 euros). Bien entendu, les curistes bénéficient du même suivi et de la même sécurité médicale.

L'asthme aussi...

Les thermes de Marlioz proposent trois formules de cures dites "Oxygène", à base d'eau thermale de Marlioz, qui peuvent convenir au traitement de l'asthme. Les soins proposés dans le cadre des cures "Anti-stress" et "Anti-tabac" déclinent un ensemble de soins et d'ateliers travaillant sur le souffle, les voies respiratoires et les muqueuses bucco-linguales (spécialités des thermes d'Aix-Marlioz). Un suivi médical est mis en place dès le début de la cure. Celle-ci permet au curiste d'acquérir une meilleure connaissance de l'origine de ses troubles, de parvenir à un dégagement des voies respiratoires et à une meilleure oxygénation de l'ensemble de l'organisme, et de prendre conscience de son corps et de sa respiration ce qui va améliorer la gestion respiratoire dans les semaines qui suivent la cure.

La mini-cure comprend, outre les soins thermaux proprement dits, de la gymnastique respiratoire, un éveil musculaire, deux soins de balnéothérapie par jour, un soin collectif (gym aquatique ou jets sous-marins) et une heure d'atelier "libre expression" ou sophrologie.

De l'eau, encore de l'eau !

L'idéal pour une cure thermale est un séjour de 21 jours, c'est d'ailleurs la durée nécessaire pour que la Sécurité sociale la rembourse. On comprend bien qu'il faut un minimum de temps pour que l'eau thermale puisse agir en profondeur. En cas d'impossibilité majeure, certains curistes font des séjours plus courts, quitte à les renouveler plus souvent.

Tous les moyens sont bons, aux thermes de Marlioz, pour faire pénétrer cette eau bénéfique, riche en oligo-éléments et en divers micro-éléments naturels, dans l'organisme tout entier et de manière privilégiée au niveau des muqueuses à traiter. Cette eau, on la boit, on l'instille dans les narines (irrigation, bain nasal, humage, pulvérisation, nébulisation) ; on en imprègne la gorge (gargarismes, douches locales, inhalations) ; et même les oreilles peuvent en bénéficier (insufflation de la trompe), ainsi que le pharynx (douche pharyngienne) ou les sinus (lavage). La muqueuse buccale elle-même est à même de bénéficier de ce type de cure, dans les cas de muguet, de stomatite, de parodontite, d'intolérance aux prothèses, etc.

Même si elles se font surtout dans un but curatif, ces cures participent également d'une véritable politique de prévention, en permettant d'espacer les crises, puis de mener le patient à la guérison.

Pour un thérapeute alternatif, elles doivent s'accompagner d'autres mesures.

Alimentation

- Éviter certaines associations d'aliments au même repas, notamment les glucides lents (pain, biscuits, riz, pâtes, etc.) et acides (fruits, jus de fruits, etc.) ;
- Limiter les glucides (lents ou rapides) ;
- Proscrire totalement le grignotage qui surmène le système digestif et provoque une auto-intoxication ;
- Pallier les carences ou subcarences en micro-éléments en augmentant la part des aliments vivants et frais, surtout des légumes et des fruits.

Hygiène de vie

- La sédentarité, le manque d'exercice physique peuvent jouer un rôle en freinant l'élimination des toxines.
- Pour les enfants, et même les adultes, résidant en ville, des séjours à l'air pur, campagne, mer ou montagne sont nécessaires.
- Éviter de trop couvrir les enfants, ce qui freine leur résistance au froid.

Environnement

Attention aussi à la présence d'acariens dans la maison, ils provoquent des allergies et favorisent la chronicité des troubles ORL. Privilégier à la mai-

son et pour les vêtements les matières naturelles. Les peintures, vernis et autres éléments de décoration peuvent aussi être incriminés dans les problèmes ORL de nature allergique.

Traitements

On ne le dira jamais assez, il ne faut recourir aux antibiotiques qu'en cas d'extrême nécessité, en particulier chez les enfants. Le fait de venir à bout d'une rhinopharyngite avec l'aide, par exemple, de l'homéopathie et des plantes, et grâce à son système immunitaire, permet la maturation indispensable de ce dernier. De récentes études ont montré que les enfants exposés à la vie collective et aux infections développaient mieux leur système immunitaire.

Pierre PICARD

Renseignements :

Thermes de Marlioz, 11, av. de Marlioz, 73101 Aix-les-Bains Cedex.

Tél. : 04 79 61 79 61.

Site : <www.france-thermale.org>.

Actualités

Les labos pharmaceutiques se démènent

Face aux nombreux incidents (accidents ?) dus aux médicaments, et bien sûr à la "menace" des produits naturels, les laboratoires multiplient les efforts pour se donner bonne conscience et redorer leur blason.

L'industrie du médicament vient d'annoncer son engagement "en faveur de toutes les pratiques qui permettent d'améliorer le bon usage du médicament, correspondant au juste soin".

Concrètement, elle va réaliser le souhait de nombreux malades en mettant sur le marché des conditionnements trimestriels pour les affections de longue durée et, plus généralement, choisir des présentations adaptées aux exigences de sécurité et au respect de la bonne observance des prescriptions recommandées par le corps médical.

Si cela signifie parler un langage clair et mettre en garde sur les dangers potentiels de certaines molécules, c'est toujours bon à prendre !

H. BdV

La psychologie traditionnelle chinoise Xin Li

La psychologie traditionnelle Xin Li fait partie des sept perles de la médecine chinoise : acupuncture ZhenJui, pharmacopée chinoise ZhongYao, massage AnMo TuiNa, médecine manuelle Pan Fa Dong Fa, exercice corporel TaiJiQuan, Dao Yin, Qi Gong..., et hygiène de vie YangShang. Elle est la perle du cœur et de l'esprit.

Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, où que l'on aille sur cette planète, les préoccupations de fond de l'être humain sont manifestement toujours les mêmes : on veut avoir la santé, éprouver du bien-être et du plaisir, connaître le bonheur.

Tous nos choix gravitent autour de ces thèmes fondamentaux.

Bien sûr ces notions n'ont pas la même signification pour tous et la définition du bonheur peut être parfois très différente d'un individu à l'autre, mais quel que soit le chemin choisi nous basons nos comportements sur le plaisir que nous procure le vécu ; nous n'aimons pas être malades et nous espérons, de façon plus ou moins avouée, goûter à cette sensation de bien-être et d'illumination totale que l'on nomme bonheur.

Pour la psychologie traditionnelle chinoise, être heureux signifie avoir atteint un état de liberté fonctionnelle et spirituelle qui découle d'un rapport sain avec son corps, par la santé, par la connaissance et l'amour que l'on porte à celui-ci.

Une science humaniste méthodique

Basée sur la compréhension des phénomènes les plus subtils qui animent à la fois l'esprit et la matière vivante, la psychologie traditionnelle chinoise est une science humaniste méthodique, engendrée par le très ancien taoïsme postnéolithique de la "première Chine", antérieurement à "l'empereur Jaune". Elle nous explique comment retrouver et conserver la santé mentale, et acquérir, en quelque sorte, une certaine "logique de vie".

Née parallèlement à la médecine, la psychologie traditionnelle chinoise est le trait d'union entre l'individu et son environnement, entre le corps et le psychisme.

Elle plaide en faveur de rapports sains entre tous les éléments acteurs de notre vie, qu'ils soient internes ou contextuels.

Elle nous propose d'améliorer sans cesse notre conscience, notre esprit et notre corps, pour que se développent en nous le sens de l'autocritique et de la responsabilité, le respect de l'autre et de l'environnement (au sens large du terme), la fluidité émotionnelle et le potentiel intellectuel.

Il est essentiel pour cela de comprendre les mécanismes mentaux dans leur ensemble, les lois qui régissent les relations du corps et de l'esprit et de l'équilibre des fonctions selon les principes énoncés par la médecine chinoise.

La psychologie traditionnelle analyse les mécanismes des cinq émotions fondamentales (la colère, la joie, le souci, la tristesse, la peur) sources des autres combinaisons émotionnelles, elle apporte un panorama très explicite sur les outils mentaux tels que les facultés mentales, les instincts, elle nous explique ce qu'est la conscience, nous décrit ce qu'est réellement la santé mentale, la sagesse.

Elle apporte enfin divers moyens d'intervention directe (aide Xin Li, réparation mentale Xiao Zhou Tian, nettoyage respiratoire Diao Xuan, maîtrise des pensées Zhi Nian, culture de la pensée Lian Shen, concentration Cun Xiang, méditation Lian Qi Hua Shen...) auxquels nous pouvons adjoindre ceux de la médecine traditionnelle chinoise à titre de traitements connexes (acupuncture, massage, pharmacopée, etc.).

La caractéristique principale de cette psychothérapie traditionnelle chinoise est qu'elle prend sans cesse en compte, et à 50 %, la composante physique. Son objectif est de restituer la fluidité

de la pensée et de libérer les émotions fondamentales.

Les histoires douloureuses qui jalonnent la vie ne sont pas vues comme des problématiques à revivre, mais comme des carences à combler, c'est pour cela que l'accompagnement du patient débouche très vite sur un processus de reconstruction.

Les fondements de la psychologie traditionnelle chinoise

La psychologie Xin Li est, en terme de volume informatif, la science de l'esprit la plus argumentée qui ait été engendrée par la plus ancienne philosophie connue du monde : le taoïsme.

- La plus ancienne parce que nous ne connaissons aucune forme de pensée collective aussi magistralement structurée antérieurement au taoïsme, dont l'origine elle-même est inconnue. Le taoïsme était déjà présent lorsque sont apparus les grands courants philosophiques et religieux comme le confucianisme ou le bouddhisme.

- La plus importante parce que, pendant des siècles, les érudits et les créatifs de ces époques ont mis en commun leurs connaissances, leur intelligence, leur sens de l'observation et leur intuition pour faire naître un savoir dégagé des intérêts économiques, dont le but était de comprendre le fonctionnement de l'univers de s'accorder avec les forces en jeu afin de ne pas les subir. La pensée qui guidait cette œuvre était alors imprégnée de l'idée que nous sommes à la fois contenants et contenus dans l'infini du temps et de l'espace, c'est-à-dire une partie du Tao ou Dao, notion clef de voûte de la recherche de l'harmonie entre le corps et l'esprit.

Fruit d'observations millénaristes, de méditations et de réflexions objectives, la pensée taoïste originelle est née dans une nébuleuse faite d'observations,

d'inspirations, d'expériences et de rencontres.

Le taoïsme originel n'était alors pas une religion, il était connaissance

Les éléments les plus anciens que l'on connaisse remontent à – 5 000 ans, et ceux-ci faisaient déjà référence à des notions acquises antérieurement et à des principes de vie en application à cette ère, ce qui nous amène à penser que la source est plus ancienne encore, peut-être – 6 000 ans. A cette époque, la civilisation chinoise voyait le monde, l'univers et tout ce qui existe comme un ensemble qu'elle nommait Dao ou Tao avec lequel elle entrait en rapport par une confrontation harmonieuse avec les éléments, plutôt que par une lutte avec l'hostile inconnu.

Le taoïsme originel n'était alors pas une religion, il était connaissance.

La quête de connaissance était dirigée par la recherche de l'harmonie, de l'entente entre les êtres, de la compréhension du langage de la nature et par extension, du cosmos. Ce taoïsme resta intact pendant des siècles et éleva l'an-

tique communauté chinoise à un haut niveau de spiritualité, très profitable à l'individu et à la société.

La notion dominante dans l'aventure de cette fabuleuse idéologie, est et a toujours été l'accomplissement de la nature humaine, dans toute sa vérité. Pour atteindre ce but, il a fallu se rapprocher de l'essence de chaque chose, ce qui impose de développer des moyens de perception et de globalisation hors des limites de la pensée intellectuelle. Cette recherche est la voie du Dao ou Tao, "l'unité", le milieu juste, la voie de l'équilibre.

La quête du Tao est le dénominateur commun le plus stable qui ait été véhiculé dans toutes les tendances taoïstes, depuis la première Chine post-néolithique jusque dans notre monde contemporain.

Ce concept du Tao éclaire aujourd'hui les méthodes de la psychologie traditionnelle chinoise, tant sur le plan de l'investigation qu'en ce qui concerne l'intervention sur le psychisme.

Dr Michel DEYDIER-BASTIDE,
PhD, OMDr

Michel Deydier-Bastide est un ancien élève du Pr Lo Chi Kwong (Hongkong). Il est l'auteur du *Traité de psychologie traditionnelle chinoise* et d'ouvrages de référence en médecine chinoise.

Les études de psychologie traditionnelle chinoise :

En Chine, la psychologie Xin Li est enseignée comme un outil thérapeutique à la disposition du médecin traditionnel, qui doit pouvoir tenir compte des causes psychiques des syndromes.

En France, un enseignement de niveau universitaire unique dans toute l'Europe, est apporté par le Collège de médecine orientale, cette école étant la seule à offrir un cursus long dans ce domaine. Son contenu, situé hors des phénomènes éphémères de mode, restitue l'esprit de compréhension universelle insufflé dans le taoïsme originel.

Etudier la psychologie traditionnelle chinoise est une expérience extraordinairement riche, tant sur le plan personnel que dans le domaine professionnel car elle produit un impact profond et rapide sur soi et sur son environnement social.

Contact : Collège de médecine orientale,
4, rue Richer-de-Belleval, 34000 Montpellier.
Tél. : 04 67 15 06 47.

<<http://www.psychologiechinoise.org>>
<<http://www.lecmo.org>>

Actualités

Le régime Atkins enfin hors course ?

Le régime Atkins ne date pas d'hier, il fait ses ravages depuis quelques décennies. Ce génial Dr Mabuse, car c'est un médecin qui l'a mis au point, le Dr Robert Atkins, a expliqué aux personnes désireuses de perdre du poids qu'en mangeant protéines et graisses à volonté, tout en excluant totalement les sucres, elles pourraient enfin retrouver la ligne !

Ce qui signifie en clair un gavage en protéines pourvoyeuses d'urée (rhumatisme, goutte, hépatite, maladies rénales et dégénératives) et une montée garantie du cholestérol et des risques cardiovasculaires. L'interdiction quasi totale des sucres, donc des fruits, des légumes et céréales-légumineuses, parachèvent le tout par des carences sérieuses en micronutriments et en fibres. Quant au cerveau, à lui de se débrouiller sans les indispensables glucides !

Le Conseil européen de l'information sur l'alimentation (EUFIC) a listé les quatre vérités de ce programme d'amaigrissement et a conclu par une recommandation... celle de l'éviter à tout prix !

Bien sûr, on enregistre en début de régime des pertes de poids spectaculaires, tant par leur importance que par leur rapidité. Mais il est enfin reconnu que ce régime, qui flatte perfidement une dangereuse gourmandise, est déconseillé, car en totale contradiction avec toutes les recommandations officielles pour un régime alimentaire sain.

Quelques constatations

L'amaigrissement spectaculaire est dû, pour une large part, à une

perte d'eau et non de graisse. Le glycogène (sucres) étant lié à l'eau, son utilisation s'accompagne d'une perte en eau, avec tous les dangers que cela représente. Et plus tard, bonjour les marques de vieillissement !

Quand il ne dispose plus de réserves de sucres, l'organisme s'attaque aux graisses pour produire de l'énergie. Mais en l'absence de sucres, la dégradation des graisses s'accompagne d'une production de corps cétoniques, provoquant des nausées, de la fatigue et une perte d'appétit. Les personnes suivant le régime Atkins finissent par manger très peu et souffrir de dénutrition. Enfin, on l'a dit, les maladies cardiovasculaires font leur lit après quelque temps de ce régime, ainsi que les atteintes rénales, car les reins sont fortement sollicités pour traiter et éliminer les déchets protéiques.

Quant aux antioxydants, aux fibres, aux vitamines, aux oligo-éléments, tous protecteurs contre le cancer, les maladies cardiovasculaires et dégénératives, il faut évidemment s'en passer. L'intestin manquant de fibres ne joue plus son rôle d'élimination des déchets.

Dernier argument sur le long terme, si le régime Atkins permet de perdre du poids plus rapidement qu'un régime traditionnel, ses effets au bout d'un certain temps sont loin d'être aussi bons.

Pour information, on apprendra que Robert Atkins est mort l'année dernière, obèse et cardiaque !

Pour information : <www.eufic.org>.



COMMENT ACCÉDER À SON PROPRE TRÉSOR ?



OÙ ALLER POUR APPRENDRE À DÉSAAPPRENDRE ?



FAUT-IL JUGER, SOIGNER OU GUÉRIR ?



L'AIR, L'EAU ET LA TERRE PENSENT-ILS À LEUR CARRIÈRE ?

Le magazine de référence des alternatifs

**Votre
santé**

**Abonnez-vous
en bénéficiant
de l'offre
spéciale :
54 €**
au lieu de 72 €**

Bulletin d'abonnement

Bulletin d'abonnement au mensuel *Votre santé*
à envoyer avec votre règlement chez
VVS alternatif, 44, boulevard de Magenta, 75010 Paris

Je m'abonne pour :

- 6 mois, 36 €* (6 n^{os}).
- 1 an, 54 € au lieu de 72 €* (12 n^{os}).
- 2 ans, 96 € (24 n^{os}) au lieu de 144 €*.**
- je joins un chèque de _____ € à l'ordre de ***Votre santé***.

je paie par carte bancaire numéro :

Expire à fin

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

* Prix de vente au numéro : 6 €.

Faites envoyer le dernier N° de Votre santé à vos proches (c'est gratuit et 100 % santé !).

Envoyez le dernier N° de Votre santé à :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Nectar Tahitian Noni, un jus de fruits à découvrir pour ses bienfaits

Cette lectrice, convaincue des bienfaits des produits naturels, nous signale une boisson faite à partir d'une plante médicinale tahitienne.

Adhérant aux idées de votre magazine *Votre santé* qui est pour le droit de se soigner sans se détruire et avec les médecines de son choix, je voudrais vous parler de ce fruit remarquable qu'est le noni (*Morinda citrifolia*). Cette plante médicinale a une histoire exceptionnelle et son avenir est encore plus prometteur, autant pour la santé et le bien-être des populations que pour le rôle économique qu'elle va jouer grâce au "marketing d'accès". "Morinda" est un centre de recherche mondial sur le noni et ses applications pour la santé et le bien-être. Il a permis la mise au point de complément alimentaire sous forme de boisson de santé.

Le Dr Solomon a écrit un ouvrage, *Le Jus de noni*, qui contient notamment un grand nombre de témoignages de consommateurs de noni.

E. A.

Il semble en effet que le noni, que l'on consomme sous forme de jus frais, présente un grand nombre de propriétés intéressantes. Les recherches ont notamment montré que le noni stimule le système immunitaire en régularisant le fonctionnement des cellules et la régénération des cellules endommagées.

En fait, indique le Dr Solomon, le noni a plus de cent applications primaires (principales) et secondaires. Parmi les vertus primaires :

- *Il réduit l'hypertension,*
- *Il agit avec la mélatonine et la sérotonine pour la régularisation du sommeil, de la température et des cycles d'humeur,*
- *Il augmente l'énergie corporelle,*
- *Il a une action anti-inflammatoire et antihistaminique,*
- *Il atténue la douleur,*
- *Il présente des propriétés antibactériennes notamment au niveau des systèmes digestif et cardiovasculaire,*
- *Il inhibe la cancérogenèse et la croissance des tumeurs cancéreuses.*

Il s'agit d'un fruit, on peut donc le consommer sans problème. Et il sera intéressant de suivre les futures études qui viendront sans doute confirmer ces hypothèses et les vertus du noni.

Les Inventeurs de maladies

Mancœuvres et manipulations de l'industrie pharmaceutique

Dans ce livre salutaire (fort bien traduit de l'allemand par Isabelle Liber), paru chez Actes Sud, Jörg Blech explique comment l'industrie pharmaceutique a, entre autres :

- imposé la baisse arbitraire des normes de cholestérol pour que des gens parfaitement normaux aient l'air malade,
- fait naître la terreur de l'ostéoporose chez les femmes ménopausées afin de favoriser la consommation de médicaments destinés à "prévenir les fractures",
- manipulé l'opinion afin d'élargir la consommation de médicaments destinés à "traiter l'impuissance masculine",
- surmédicalisé les femmes, les enfants et les personnes âgées, etc.

Voici un extrait de la postface écrite pour l'édition française par Martin Winckler :

"Lorsque j'ai commencé à exercer la médecine, au début des années 1980, j'ai fait la connaissance de deux "maladies" très répandues en France mais qui ne figuraient dans aucun traité de pathologie : la crise de foie et la spasmophilie.

Toutes deux frappaient essentiellement (mais pas exclusivement) des femmes. Les patientes qui se présentaient comme "souffrant du foie" ou "spasmophiles" étaient légions devant le jeune médecin que j'étais, et je ne comprenais pas du tout pourquoi elle désignaient par ces noms des souffrances qui, à mes yeux, avaient un tout autre nom que celui qu'elles utilisaient. Les femmes qui "souffraient du foie" me parlaient de symptômes apparaissant une ou deux fois par mois, souvent juste avant leurs règles : des nausées, des vomissements et surtout un mal de tête extrêmement violent, accentué par la lumière et par le bruit, qui ne leur donnait pas d'autre ressource que d'aller se coucher dans le noir. Celles qui se qualifiaient de "spasmophiles" me décrivaient des symptômes moins systématisés (des fourmis ou des paralysies des membres), mais tous empreints d'une angoisse considérable.

Au cours de mes études, j'avais eu la chance d'être formé par des médecins curieux de tout, et dotés d'un solide bon sens. Ils m'avaient appris que la "crise de foie" était une migraine accompagnée de symptômes digestifs, que les "spasmophiles" étaient des femmes angoissées souffrant de crises de panique.

Je savais donc que ni les unes ni les autres n'étaient à proprement parler atteintes par une maladie mais réagissaient ainsi de manière particulière et personnelle aux agressions de la vie, et que le soulagement de leurs souffrances passait par des méthodes thérapeutiques simples... et aussi, avant tout, par la dédramatisation de leurs symptômes. Mais la difficulté ne résidait pas dans le fait de "rectifier le diagnostic" : elles accueillaient toujours mes explications avec intérêt, car on ne leur avait rien expliqué du tout en leur collant leur étiquette. Ce qu'elles avaient plus de mal à admettre, c'était qu'elles n'avaient pas besoin de traitement au long cours.

Les migraineuses avaient toutes déjà subi des radiographies de la vésicule et un nombre conséquent de prises de sang, qui avaient montré "un petit quelque chose" (de la "boue" dans la vésicule, par exemple). L'existence de ce "signe objectif" ne justifiait-il pas les "hépatotropes" et autres "cholagogues" – nom pseudo savant dont on affublait les médicaments "pour le foie ou la bile" – qu'on leur avait recommandé de prendre 365 jours par an ? Les "spasmophiles", qui avaient eu droit, elles aussi, à moult dosages sanguins et parfois également à des électromyogrammes totalement ininterprétables (mais rassurants, leur disaient les médecins), avaient, pour leur part, du mal à admettre que le magnésium qu'on leur faisait boulotter quinze jours par mois depuis des années était un placebo, et que leur anxiété chronique, bien réelle, avait de meilleures chances de s'atténuer grâce à un soutien psychothérapeutique adéquat et un environnement dans lequel on ne les traiterait plus comme des malades... Tout bien portant est un malade qui s'ignore, déclare doctement Knock dans la pièce de Jules Romains. Ce faisant, il pose les jalons d'une vision de la santé entièrement définie par le médecin. Une vision faite de diktats et d'avertissement inquiétants. Une vision terroriste, et non soignante. De manière très appropriée, l'ouvrage de Jörg Blech commence par citer Knock, personnage emblématique du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui quand on parle de santé. En France, on trouve dans les officines plusieurs dizaines de milliers de marques de médicaments. A l'opposé, sur la liste des médicaments essentiels, indispensables au traitement des principales affections qui frappent les habitants des pays pauvres établie par l'OMS, on en compte... 325. Est-ce parce que nous avons plus de médicaments que nous sommes mieux soignés ? Evidemment non. Tel un Knock transformé en Big Brother, dans les pays riches comme le nôtre – et comme l'Allemagne, dont il est question dans le livre de Jörg Blech –, l'industrie du médicament (Big Pharma) n'a cessé, depuis cinquante ans, de croître... en nous faisant croire qu'elle nous faisait du bien. Or, il n'en est rien. L'industrie du médicament (et, avec elle, celle des appareillages de dosage biologique, celle des machines diagnostiques lourdes, celle des cosmétiques, celle des instruments chirurgicaux...) ont fait de la devise du personnage de Jules Romains leur leitmotiv, en le modifiant à peine : "Tout bien portant est un consommateur en puissance... à condition de lui faire croire qu'il est malade." Le mot essentiel ici est "consommateur". J'entends souvent les politiciens fustiger le comportement de "consommateurs" des citoyens quand il s'agit de santé. Or, l'expression est hypocrite, pour ne pas dire crapuleuse. D'un côté, le citoyen d'aujourd'hui est incité à consommer des biens matériels pour maintenir la croissance industrielle. De l'autre, on lui reproche de demander des soins inutiles et de grever le budget de la Sécurité sociale. Dans cette équation, on oublie deux éléments importants, qui caractérisent les "consommateurs" d'aujourd'hui

comme les patientes d'hier dont je parle au début de cette préface : les traitements qu'on leur prescrivait ne servaient à rien et ils coûtaient cher à la Sécurité sociale, mais elles les prenaient de manière quasi rituelle en espérant qu'ils préviendraient leurs symptômes. Comme la fréquence des migraines et des crises d'angoisse varie beaucoup avec le temps et les conditions de vie, elles attribuaient au traitement leurs améliorations spontanées, et à un "relâchement du traitement" la réapparition tout aussi spontanée – et souvent inévitable – des symptômes. Bref, elles étaient prises entre deux feux. Comme beaucoup de "consommateurs" de soins le sont aujourd'hui. Car enfin, ces traitements, qui les leur avait prescrits ? Qui leur laissait croire qu'elles en avaient absolument besoin ? Des médecins, investis de l'aura de confiance que confère leur titre. Et ces médecins, pourquoi croyaient-ils à ces diagnostics inexistantes ? Parce qu'on les leur avait enseignés en faculté et qu'ils étaient depuis entretenus dans ces diagnostics faux par des visiteurs pharmaceutiques qui venaient leur proposer... les traitements que leurs patientes attendaient. Vingt ans plus tard, les choses vont-elles mieux ? Non, c'est pire. Certes, la "crise de foie" a disparu du langage des médecins français (et de l'enseignement), mais l'industrie a bien compris quel profit elle pouvait tirer des 15 % de la population qui souffrent de migraines : les antimigraigneux, tous plus coûteux les uns que les autres, sont de plus en plus nombreux... sans qu'on ait expliqué aux premiers intéressés que, s'ils étaient correctement utilisés, les médicaments les plus anciens, les mieux connus, les moins chers étaient aussi efficaces. Et certes, la spasmophilie ne fait plus partie des diagnostics officiels, mais la prescription d'anxiolytiques et d'antidépresseurs est, en France, la plus forte de tous les pays industrialisés. Car, nous explique Jörg Blech, si on pouvait autrefois espérer trouver un traitement pour chaque maladie, les marchands de la santé, aujourd'hui plus que jamais, semblent plutôt vouloir trouver une maladie pour chaque molécule fabriquée. En manipulant des membres influents de la communauté médicale, les lobbys industriels ont peu à peu modifié les "normes" de certaines valeurs biologiques (le cholestérol, la tension artérielle), afin d'augmenter le nombre de patients "susceptibles d'être traités". Car faire croire à des gens en bonne santé qu'ils doivent se soigner à vie est, pour les fabricants, une véritable rente viagère. Et pour faire croire une pareille absurdité, ils nous laissent entendre que si nous ne "nous soignons pas" par anticipation, nous mourrons de cancer, nous serons diminués par des maladies cardiovasculaires, nous perdrons la tête en raison d'une dégénérescence neurologique... Le principal argument de vente des marchands de la santé, c'est la peur [...]" Martin Wincler

Les Inventeurs de maladies - Manœuvres et manipulations de l'industrie pharmaceutique, par Jörg Blech, traduit de l'allemand par Isabelle Liber. Actes Sud, mai 2005, 270 pages. ISBN 2742755276 - AS1667. Prix indicatif : 20 euros

Conscient et inconscient en radiesthésie

La radiesthésie est une science qui capte l'énergie et les flux des particules des radiations et/ou des rayonnements. En effet, si tout ce qui vibre s'arrêtait soudain d'irradier l'univers, tout serait figé dans une mort définitive. Néanmoins, cette discipline est avant tout un art lié à notre conscient et à notre inconscient... La sphère de la conscience se situe dans la partie frontale de l'écorce cérébrale de l'être humain. On distingue deux modalités de la pensée : la perception et la réflexion. Du commencement à la fin de sa recherche, le radiesthésiste est sous la dépendance de ces caractéristiques dont il doit rester maître. En conséquence, il est nécessaire qu'il maintienne sans défaillance son mental sur sa demande pendant toute la durée de l'opération radiesthésique. Il y parviendra facilement si aucun doute n'envahit sa raison. Dans de nombreuses occupations, le but à atteindre doit toujours être présent à l'idée, mais celles-ci tolèrent le plus souvent quelques relâchements : les travaux manuels notamment, voire les activités intellectuelles... Notre activité est moins tolérante à l'égard des distractions de l'attention. Elle exige, sous peine de rendre notre investigation stérile, un esprit consciencieux. L'inconscient est l'ensemble des phénomènes psychiques qui échappent à la conscience. Tandis que l'inconscient collectif est un vaste réservoir qui contient les archétypes, les symboles et la mémoire de l'humanité. Or, la rhabdomancie est un talent inséparable de notre instinct. Alors que le bacillogyre concentre volontairement son attention sur l'objet de sa recherche (acte conscient), il attend (très peu !) la réaction de son pendule ou de sa baguette, qu'il peut ensuite interpréter. Cette expectative va solliciter son subconscient et donner naissance à des mouvements fébriles involontaires, dans les bras, les mains et les doigts de l'opérateur. Cet inné a donc des facultés de perception et de sélection. Ces aptitudes permettent au manipulateur de percevoir directement l'être et/ou l'objet recherché et de le reconnaître parmi un nombre incalculable d'autres choses. Le radiotelluriste est ainsi subordonné à la maîtrise de son conscient et au "lâcher prise" de son inconscient. Ce dernier est toutefois incontournable, et lui seul permet les réponses tant attendues... Dany Ollivier, consultante, conférencière, formatrice et écrivain.

Présidente de l'association Dany Ollivier CRH, 46 B, rue du Valais, 22000 Saint-Brieuc. Tél. : 02 96 33 05 35. <dany.ollivier@free.fr> <<http://danyolliviercrh.free.fr/>>

Non à la carte d'identité électronique !

La fameuse carte d'identité électronique, portant, entre autres, les empreintes digitales de son propriétaire, a été mise au point en réalité surtout pour satisfaire aux nouveaux critères de sécurité aéroportuaires des Etats-Unis. Notre beau pays n'y voit guère d'inconvénients, dans la mesure où l'essentiel des frais sera payé par le contribuable (la carte sera obligatoire et payante si le projet est définitivement adopté). Les fabricants de puces et les promoteurs des technologies biométriques se frottent les mains ! Il faut savoir qu'aux Etats-Unis le projet MATRIX-2, qui permet l'interconnexion de toutes les données informatisées concernant un citoyen, est bien réel. Face à ce projet digne d'Orwell, des associations ont lancé une pétition contre la carte d'identité électronique et exigent le retrait total de ce projet (et non une simple révision comme l'a récemment demandé "Le Forum des droits sur l'Internet", un organisme parapublic). Un rapport a été remis le 16 juin dernier au ministre de l'Intérieur par ce forum.

D'ailleurs, ce projet Ines (Identité nationale électronique sécurisée) fait l'unanimité contre lui, y compris de la Cnil, de la Ligue des droits de l'homme, du Syndicat de la magistrature, du Syndicat des avocats de France, des organisations CFDT, CFTC, CGT et SUD de l'Insee, des associations Iris et Delis, de l'Association française des juristes démocrates, qui dénoncent de graves dérives dans ce projet Ines et demandent son retrait. Tout le monde s'accorde pour dire qu'il s'agit d'un projet coûteux et dangereux, mais c'est évidemment sur le fond que les critiques sont les plus vives. Et l'on oublie souvent de préciser que, outre les données habituelles (nom, adresse, date et lieu de naissance, photo), la puce de la carte contiendra des données biométriques (empreintes digitales), la signature électronique valable pour les téléprocédures et d'autres données liées aux transactions sur les sites d'e-commerce. Comme si la carte d'identité était désormais liée au commerce ! Le projet Ines nécessitera la constitution d'un fichier central de toute la population, dans la mesure où la carte va être obligatoire. Ce fichier permettra alors de recouper une adresse avec une empreinte digitale, un nom avec une transaction sur Internet, etc. De quoi avoir le frisson !

Le fichier dactyloscopique [d'empreintes digitales, NDLR] existe déjà, mais il est limité aux personnes déjà connues de la justice, ce qui semble logique et acceptable. Jusqu'à maintenant, le citoyen normal donnait aussi son empreinte digitale pour faire établir sa carte d'identité, mais elle n'était pas fichée. La constitution d'un tel fichier irait ainsi à l'encontre du principe de "proportionnalité" entre les traitements de données à caractère personnel et le

but de ce traitement, tel qu'édicté par la loi Informatique et libertés. Il semble que même la Cnil soit dépassée par la taille du fichier central. Elle explique déjà elle-même qu'elle n'a pas les moyens de contrôler les fichiers qu'elle est censée contrôler, dont le STIC [Système de traitement des informations constatées, NDLR]. Enfin, un détail technique ajoute une crainte supplémentaire. Ines prévoit une carte à puce RFID, pour une lecture sans contact. Les données qu'elle contient vont donc voyager sur les ondes. Il n'est pas besoin de détailler les risques que cela entraîne, qu'il s'agisse d'une installation de dictature, de grand banditisme, de malfaisances individuelles, d'espionnage, etc.

Renseignements

Pour approfondir en consultant d'autres documents sur le site d'IRIS : <http://www.iris.sgdg.org/info-debat/comm-ines0505.html>.
Contact IRIS : <iris-contact@iris.sgdg.org>.
Tél.-Fax : 01 44 74 92 39.

Accès des citoyens aux informations environnementales

Le 14 février 2005 devrait marquer de nouvelles avancées dans l'accès du citoyen aux informations environnementales. C'est en effet la date limite fixée par la Commission européenne pour la transposition, par tous les Etats membres, de la Directive européenne sur l'accès du public aux informations environnementales.

Ces mesures permettront la mise en place d'un cadre renforcé pour l'accès aux informations environnementales détenues par les autorités publiques. Ces nouvelles mesures s'appliqueront donc à la Coface, l'Agence française de crédits aux exportations, pour ses activités de soutien public aux exportations françaises. Concrètement, les nouvelles dispositions permettront au citoyen français d'obtenir diverses informations environnementales détenues par les acteurs publics mais également par les acteurs privés investis d'une mission de service public. En outre, pour une plus grande efficacité de ce dispositif, les nouvelles mesures assurent au citoyen d'obtenir les documents dans des délais relativement courts. A la différence de la convention d'Aarhus, qui portait aussi sur l'accès du public aux informations environnementales et que la France avait déjà ratifiée, la Directive impose un cadre exigeant et précis. Elle prévoit, par exemple, que la confidentialité commerciale ne devra plus faire obstacle au partage des informations. Selon Majda Bouchanine, chargée de campagne aux Amis de la Terre, "Les acteurs sollicités par les citoyens ne pourront plus se cacher derrière la sacro-sainte règle de confidentialité pour rejeter une demande

Les effets bénéfiques du magnésium

Magnésium et cancer

Le cancer (crabe en latin) est une tumeur maligne envahissante résultant du développement anarchique de cellules en une partie quelconque du corps, donnant lieu à la formation d'un tissu nouveau parasitant l'organisme, le colonisant sans frein jusqu'à la cachexie, c'est-à-dire l'altération complète, profonde et irrémédiable du corps. Sous l'effet d'une cause chimique ou psychique, ou encore d'une irradiation, une première déviation d'une cellule apparaît dans le secret de la vie tissulaire. Il s'agit d'une mutation, d'un changement brusque, et c'est le départ de la redoutable édification d'un tissu parasite. Edification rendue possible par la diminution de la capacité d'action des défenses naturelles. Selon le tissu où elle est apparue, elle se manifeste sous des formes variables. Les 2 groupes, sarcomes et épithéliomas, sont très différents.

- En principe, les sarcomes atteignent surtout des sujets relativement jeunes, et même très jeunes. Ces tumeurs malignes sont plus grosses, leur développement plus rapide et les métastases sont fréquentes, c'est-à-dire les transports en d'autres points de l'organisme, par voie sanguine ou lymphatique, de cellules cancéreuses.
- Les épithéliomas sont beaucoup plus répandus que les sarcomes : cancer de la peau, de la bouche, de la gorge, des muqueuses, cancer des fumeurs. Le Pr Pierre Delbet a traité avec succès des affections précancéreuses telles que les hyperkératoses ou épaissement considérable de la couche cornée de l'épiderme, des leucoplasies ou maladie de la muqueuse de la bouche, des mammites chroniques ou inflammation des seins, des mammites nodulaires. Ces affections précancéreuses ont été stoppées par l'administration de sels halogénés de Mg à 2,4 grammes par jour. Ce que l'on peut affirmer, c'est que là où le magnésium abonde, les épithéliomas sont rares. En outre, les lésions précancéreuses disparaissent sous l'action de ce corps. Il s'agit de constatations relativement anciennes, mais qui n'ont pas pénétré assez largement dans le grand public ou bien ont été perdues de vue.

Poliomyélite

La poliomyélite est caractérisée par l'inflammation de la substance grise de la moelle épinière. Causée par un virus filtrant, elle se transmet généralement par contact direct, les porteurs de germes et les

malades constituant des sources d'infection. Les virus pénètrent par les voies respiratoires : nez, pharynx, amygdales ; la contamination peut avoir lieu par les aliments, le lait, infectés. Les cellules des cornes antérieures de la moelle s'atrophient, entraînant le dépérissement des muscles atteints, ou amyotrophie. Ces lésions s'accompagnent de la dégénérescence des nerfs moteurs correspondants. Les enfants jusqu'à 5 ans sont les plus atteints.

- Le début de la maladie prend des allures de grippe : fièvre, lassitude, somnolence, angine, troubles digestifs, courbatures, maux de tête ;
- ensuite s'observent une raideur de la nuque et des douleurs dans les membres ;
- dans une 3^e phase, les douleurs dorso-lombaires s'accroissent, les masses lombaires devenant sensibles à la pression, avec une raideur douloureuse des vertèbres dorsales ;
- puis, brusquement, la paralysie s'installe dans un ou plusieurs membres.

Le Dr Neveu a exposé, dans *Le Traitement cytophyllactique de la poliomyélite par le chlorure de magnésium*, 15 cas victorieux de maladie attestant de l'efficacité de la thérapeutique magnésienne. Et pourtant, elle semble avoir eu peu d'écho dans la médecine officielle.

Or, le Dr Neveu affirme non seulement avoir obtenu des résultats probants en appliquant immédiatement le traitement au début de la maladie, mais encore avoir enregistré des améliorations sur des sujets traités par la méthode allopathique et ayant subi des paralysies étendues et parfois totales des membres.

Magnésium et vieillissement

Le vieillissement est une diminution de la capacité vitale des cellules, provenant d'une baisse progressive, généralisée et irrémédiable de l'activité des fibroblastes, cellules qui forment le collagène, activité réglée par la vitamine C et l'équilibre hormonal. En considérant non seulement le collagène, élément de la trame conjonctive, mais la totalité de la trame que d'aucuns considèrent comme la racine biologique de l'organisme et tiennent pour plus importante que le sang lui-même, on peut dire que le magnésium joue un rôle capital dans l'équilibre de ses constituants. N'oublions pas que le magnésium stimule l'énergie, recharge la cellule nerveuse, a un rôle cytophyllactique, toute action que l'on peut tenir comme directement et indirectement protectrice du collagène, donc anti-vieillesse. De plus, le magnésium protège la cellule (action cytophyllactique), exalte les défenses naturelles, permet de réduire les états allergiques et contribue à empêcher les dépôts calciques dans les tissus mous et à prévenir les scléroses. Ces différentes actions en font un agent de lutte contre le vieillissement. Le déséquilibre minéral, et particulièrement

l'abaissement du rapport magnésium-calcium, est un signe de diminution de la courbe de vitalité. Les dosages opérés sur des cerveaux par Bréteaux, sous le contrôle du Pr Delbet, font ressortir que chez l'homme de 45 ans le rapport Mg/Ca est de 0,80, alors qu'il n'est plus que de 0,36 chez l'homme de 68 ans. Des analyses semblables effectuées sur des testicules ont donné 0,80 pour l'adulte et 0,34 pour le vieillard. Ainsi, il n'est pas étonnant que les observations du Pr Delbet, à propos de l'augmentation de la dose du magnésium alimentaire aux personnes âgées, aient démontré l'effet favorable et rajeunissant sur la trame conjonctive, le milieu intérieur, et donc sur tout l'organisme.

Antibiotiques et magnésium

Les travaux de Vilain, Kuck, Martin du Theil, Neveu, Javillier et tant d'autres chercheurs ont établi l'efficacité d'une thérapeutique magnésienne. Malheureusement, les découvertes des antibiotiques ont eu pour effet d'écarter les sels de magnésium dans la lutte anti-infectieuse. Et pourtant, la méthode du Dr Neveu, traitement cytophyllactique d'une grande efficacité et d'une totale innocuité, gagnerait à être connue et largement pratiquée. Ainsi le Dr Neveu a traité et guéri de nombreux cas de diphtérie. La grippe peut également être combattue par le même traitement. Joseph Favier donne la thérapeutique de quelques affections des voies respiratoires qui lui a été précisée par le Dr Neveu lui-même : "La méthode de minéralisation magnésienne est bonne à titre préventif, à raison de doses de 125 cm³ de la solution, selon divers rythmes. Ainsi, le coryza, ou rhume de cerveau, pris à son début, disparaît presque immédiatement, le vulgaire mal de gorge, l'enrouement, l'angine banale, cèdent rapidement, eux aussi, au traitement magnésien." Pour l'asthme, la bronchite chronique et l'emphysème, le Dr Neveu a déclaré : "J'ai obtenu des succès vraiment étonnants chez les malades qui avaient épuisé, sans aucun profit, toutes les ressources de la thérapeutique classique, qui avaient fait plusieurs cures thermales, en leur faisant absorber, matin et soir, 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, pendant 20 jours, ce traitement étant renouvelé autant de fois que leur état le rendait nécessaire." Les antibiotiques se caractérisent par leur action spécifique sur certains germes. Elaborés par des micro-organismes ou des champignons, les antibiotiques empêchent la vie des microbes, donc des éléments pathogènes, mais aussi des micro-organismes indispensables à différents métabolismes et, en premier lieu, à la digestion. Ainsi, la flore intestinale est-elle dangereusement

perturbée, entraînant parfois des accidents graves et toujours un affaiblissement du malade et une convalescence plus longue et plus difficile. En outre, l'activité de l'antibiotique diminue par suite de l'accoutumance du germe auquel il est appliqué. Le germe développe, en effet, sa résistance plus ou moins rapidement, et il faut alors recourir à d'autres préparations. L'action du magnésium n'a rien de comparable ; ce corps ne détruit pas directement les microbes, mais, comme nous l'avons vu, il exalte les défenses naturelles en augmentant le pouvoir des cytophages. C'est l'organisme qui triomphe par sa propre énergie, d'où la différence entre les suites du traitement magnésien et celles du traitement aux antibiotiques. Dans le premier cas, la convalescence est rapide, dans le second cas, la fatigue n'en finit plus ; une asthénie persistante éprouve le convalescent.

Les cures de magnésium sont nécessaires

Comme pour les autres sels minéraux, ce n'est pas l'excès de magnésium – sauf chez les insuffisants rénaux – mais la carence qui est à redouter. Une alimentation équilibrée devrait couvrir les besoins quotidiens. Malheureusement, la culture intensive, la raréfaction de l'emploi des engrais organiques, l'utilisation des engrais chimiques ont provoqué un bouleversement de l'équilibre minéral des sols, une véritable maladie de l'humus, entraînant du même coup le déséquilibre minéral des végétaux et celui de l'homme. On impute à l'insuffisance de magnésium, la multiplication des cancers des épithéliums, des maladies cardiovasculaires et la diminution de la résistance cellulaire. Aussi, le recours au magnésium sous forme de supplémentation, en veillant en même temps à l'équilibre calcium-phosphore et à celui du chlorure de potassium, permettra de prévenir les maladies de dégénérescence, cancer, artériosclérose et vieillissement cellulaire prématuré. Favorisant la fixation du calcium, le rapport magnésium-calcium-phosphore contribue en même temps à l'élimination du calcium pathologique, des dépôts calcaires qui sclérosent les artères et leur font perdre de leur élasticité. Les cures périodiques de magnésium sont, pour toutes ces raisons, nécessaires et deviennent impérieuses au fur et à mesure que l'on avance en âge. Laure POULIQUEN

<association-amessi@rueil-malmaison.net>

<<http://biogassendi.iffrance.com/biogassendi/magnesium.html>>

Les Fantômes du passé **Comment les deuils familiaux influencent notre vie**

Elisabeth Horowitz
L'auteur s'intéresse plus particulièrement aux deuils familiaux, aux circonstances qui les entourent ainsi qu'à leurs conséquences immédiates et futures. Elle propose des éléments essentiels pour comprendre les effets, généralement insoupçonnés, liés à la disparition de la parenté.
Dervy, 299 p., 21 €.

Les Barrages inutiles **Ces pensées qui rendent malade**

Dr Daniel Dufour
Dans ce livre, le Dr Dufour écrit l'urgence de s'aimer soi-même, d'apprendre à respecter ce que l'on est profondément pour vaincre ses maladies, ses peurs et retrouver confiance en soi. Cet amour permet de laisser émerger l'intuition et la créativité dont tout être humain est doté.
Les éditions de l'Homme, 136 p., 14 €.

La Méditation créatrice

Michel Kudrat Singh
Manor
L'auteur vous transmet avec simplicité des clés précieuses pour pratiquer la méditation.
Editions Véga, 165 p., 16 €.

Manuel de géobiologie

Ange-Jacques Séno
Cet ouvrage, clair et concret, vous permettra de réaliser des analyses fiables et de remédier aux multiples pollutions d'un lieu, grâce à des systèmes d'harmonisation. La connaissance de la géobiologie est un élément qui permet une thérapeutique globale agissant sur l'harmonisation de l'individu avec son environnement.
Pardès, 228 p., 26 €.

La Gestalt **Thérapie du mouvement**

Christine Delory-Momberger
et Francis Vanoye
Entretiens sur la gestalt thérapie où les auteurs reviennent sur les origines et exposent les bases théoriques et méthodologiques d'un processus de travail associant l'émotionnel, le corporel et le mental. Il s'agit aussi d'une réflexion générale sur les fondements et les enjeux, individuels et collectifs, de toute psychothérapie.
Vuibert, 256 p., 22 €.

L'Alimentation des seniors **La première des vigilances !**

Dr Pascal Giuliani
Préface du Pr Henri Joyeux
Dans cette deuxième édition, vous trouverez les principes nutritionnels classiques puis ceux spécifiques destinés aux seniors. La nutrition est un élément incontournable de la prévention de la perte d'autonomie car elle agit sur le vieillissement de nos cellules, sur le système cardio-vasculaire, ralentit la fonte musculaire et dynamise le système immunitaire. Cette alimentation allie le plaisir incontournable de la table aux contingences inhérentes aux seniors. On oublie trop souvent qu'elle est la première mais aussi la dernière source de plaisir de l'homme. Comme dit le Pr Joyeux : "Un bon menu vaut mieux qu'une ordonnance."
François-Xavier de Guibert, 244 p., 20 €.

ABC de la respiration

Dominique Lonchant
Ce guide pratique vous propose des exercices et des postures accompagnés de respirations bien spécifiques ainsi que des conseils

pour une meilleure hygiène de vie. La clé d'une bonne santé réside avant tout dans une bonne respiration.
Grancher, 180 p., 16 €.

Certains l'aiment cru

Kate Wood
Pour comprendre les réels apports d'une alimentation crue et surtout pour passer à la pratique grâce à de nombreux conseils et 120 recettes d'une grande originalité. Fruit de son expérience, l'alimentation crue a permis à l'auteur de retrouver sa vitalité.
Terre vivante, 160 p., 19,50 €.

Soigner la famille

Marie Anaut
L'auteur analyse les différentes représentations de la famille. Elle aborde ensuite le thème des pathologies familiales et propose plusieurs thérapies. Le soin familial suppose de soigner avec et par la famille.
Armand Colin, 320 p., 25 €.

Les 250 réponses de l'herboristerie

Marie-Antoinette Mulot
L'auteur vous livre toutes ses recettes pour soulager et guérir grâce aux plantes médicinales ces petits maux de la vie quotidienne.
Editions du Dauphin, 224 p., 15 €.

Alertes santé **Experts et citoyens face aux intérêts privés**

André Cicoletta
Dorothée Benoit Browaeys
Ce livre brosse un panorama des grandes affaires de santé publique et des recherches en cours. La parole y est donnée aux experts "lanceurs d'alertes" dont la voix est trop souvent étouffée et dont les travaux sont ignorés. Les auteurs apportent également

des réponses, avec des propositions précises de refonte de notre système de sécurité sanitaire, afin de garantir la liberté du chercheur et l'écoute de la société civile au service d'une vraie politique de prévention et de précaution.
Fayard, 422 p., 22 €.

Savants maudits, chercheurs exclus (volume 2)

Pierre Lance
Dans ce second ouvrage, Pierre Lance a réuni douze biographies de pionniers du monde scientifique qui furent contestés, oubliés ou méconnus.
Guy Trédaniel, 351 p., 20 €.

Jeûne et santé

La méthode douce des paliers
Désiré Mérien
Une méthode de jeûne simple et sûre qui repose sur les paliers alimentaires. Elle permet de se réconcilier avec le jeûne, véritable passeport pour la santé.
Editions Nature et Vie, 8, impasse des Roitelets, village de Kervam, 56270 Ploemeur, 292 p., 22 €.

Anorexie et boulimie **Journal intime d'une reconstruction**

Vittoria Pazalle
Ce livre est le témoignage de Vittoria, anorexique puis boulimique. Après avoir parcouru un chemin de solitude et de souffrance, elle a trouvé celui de l'espoir et de la guérison grâce à une thérapie. Elle expose son long processus de reconstruction qui l'a menée à se découvrir.
Dangles, 256 p., 14 €.

Foire et fête

Foire bio de Mens

Le 17 et 18 septembre

9^e édition avec une centaine d'exposants, des conférences et des animations sur le thème de la maison écologique.

Rens. : Terre vivante, domaine de Raud, 38710 Mens. Tél. : 04 76 34 80 80.

Fête écobioologique à Guéret

Le 18 septembre, de 10 h à 19 h, à l'étang de Courtille (23)

Avec de plus de 60 exposants, agriculteurs bio, artisans, associations, commerçants de produits bio et de nombreuses conférences et animations.

Rens. : Association Colchique.

Tél. : 05 55 81 65 13.

<colchique23@free.fr>

Salons

SANA 2005

Du 8 au 11 septembre, au Parc des expositions de la foire de Bologne (Italie)

17^e Salon international du naturel avec des expositions thématiques, des ateliers, des exposants du biologique, de l'éco-compatible et de la consommation durable, avec plus de 46 pays représentés.

Rens. : 05 53 23 29 29.

<www.sana.it>

Rentrez zen

Du 15 au 19 septembre, à l'espace Champerret, à Paris

Pour sa 18^e édition, vous découvrirez plus de 250 exposants, 150 animations et de nombreuses conférences avec pour thèmes : les thérapies, la parole qui libère, l'homéopathie face à la peur, les femmes et l'amour et la force intérieure. Le salon met cette année l'accent sur les thérapies par le son.

SPAS organisation. Tél. : 01 45 46 09 09.

<www.spas-expo.com>

Autonomic Mieux vivre Grand Ouest

Les 22 et 23 septembre, au Parc expo, Rennes Aéroport

Ce salon propose, sur plus de 7 000 m² d'exposition, des solutions, des services et des conseils pour améliorer l'autonomie au quotidien des personnes en situation de handicap.

L'exposition s'organise en pôles thématiques : équipement ; santé, bien-être ; conseils et services ; tourisme, sport, culture, loisirs ; éducation, formation, emploi ; habitat ; communication et nouvelles technologies ; déplacement et transport

De nombreuses animations sportives et culturelles sont organisées.

Enfin, durant les 2 jours du salon, des conférences sur des sujets d'actualité, ouvertes à la fois aux professionnels et au grand public.

Un accueil spécifique est mis en place pour aider les personnes qui le souhaitent (plan du salon en braille, accompagnement ou prise en charge si nécessaire par des auxiliaires de vie...). Ces services sont gratuits ainsi que l'accès au salon.

Rens. : <www.autonomic-expo.com>

Vivez Nature

Du 22 au 26 septembre, à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris

23^e édition du Salon de l'agriculture biologique, de l'environnement et des produits naturels avec de nombreuses conférences, des ateliers et des animations.

Rens. : <www.vivez-nature.com>

<viveznat@club-internet.fr>

Forum

Comment ça va ?

Les 7, 8 et 9 octobre, à Annecy

2^e Forum des thérapies alternatives et du développement personnel. Son objectif est de faire connaître les différentes thérapies et pratiques alternatives et de donner aux nombreux thérapeutes présents, aussi bien français qu'étrangers, la possibilité de partager leurs connaissances avec le public. Les visiteurs pourront ainsi rencontrer près de 200 thérapeutes venus de divers horizons ainsi que les spécialistes du développement personnel par lesquels : le Dr Christian Tal Schaller, le Dr Frédéric Schmitt, Robert Masson, Anne Givaudan, Marion Kaplan.

Le public aura le choix entre 80 conférences sur des thèmes très différents et des ateliers.

Trois grandes conférences en soirée :

• Le vendredi à 21 h : "La dictature et la désinformation médico-scientifique", par Sylvie Simon.

• Le samedi à 21 h : "Mars et Vénus

sous la couette", par Paul Dewandre.

• Le dimanche, à 20 h 30 : "Les manipulateurs et l'amour", par Isabelle Nazare Aga.

La mutuelle SMIP d'Annecy, qui rembourse déjà 7 thérapies alternatives, sera présente au Forum ainsi que la Fondation ASCA de Suisse, chargée d'établir la liste des thérapeutes agréés au remboursement des assurances médicales suisses et qui ouvre son premier bureau en France.

Rens. : 04.50.08.05.15.

<comment.ca-va@wanadoo.fr>

Colloque

Colloque national Montessori

Les 1^{er} et 2 octobre, à l'Ecole supérieure de chimie, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris

Sur le thème "Quelle éducation pour quelle société ?" avec de nombreux intervenants.

Rens. : Association Montessori France.

Tél. : 01 43 58 84 72.

Conférences

La loi de l'objet et le sujet de l'éthique

Le 7 septembre, à 20 h, Forum 104, salle "les Glycines", 104, rue de Vaugirard, Paris 6^e

Animée par le Dr Emile Rogé, psychiatre, psychanalyste jungien.

Rens. : Idée Psy. Tél. : 01 42 78 91 21.

<www.ideepsy.org>

Rire pour retrouver son âme d'enfant

Le 16 septembre, à 20 h 30, à la médiathèque de Nantes

Le 17 septembre, de 9 h 15 à 17 h 30, à la Maison des associations, atelier sur le même thème. Le nombre de places étant limité, il est prudent de réserver.

Conférence et atelier seront animés par Alfred-Régis Leguay, relaxologue.

Rens. : Santé Solidarité, 34, rue des Hauts-Pavés, 44000 Nantes.

Tél. : 02 51 78 64 24.

Diptérie, tétanos, polio : que penser de ces vaccins ?

Le 24 septembre, à 16 h, hôtel de Grignan, 7, place Sévigné, Vichy (03)

Organisée par l'association Alis et animée par le Dr Jean Méric, auteur

du livre *Vaccinations, je ne serai plus complice* (éd. Pietteur).

Rens. : Alis, 19, rue de l'Argentière, 63200 Riom. Tél. : 04 73 63 02 21.

Les comportements alimentaires compulsifs

Le 28 septembre, à 20 h 15, à la Bergerie, à Dijon

Animée par Salomon Sellam.

Rens. : 06 88 31 25 34.

La gestion du stress

Le 30 septembre, à 20 h 30, Maison de quartier de Folpersviller, Sarreguemines

Animée par Daniel Kieffer.

Rens. : Ardevie Tél. : 03 87 97 95 48.

Congrès

31^e Entretiens de Garancière

Du 23 au 26 septembre, à Paris

Organisé par l'Association de l'école odontologique de Paris, sous la direction du Dr Olivier Hue, ce congrès permet d'informer le grand public en matière de soins et de prévention avec de nombreux ateliers, travaux pratiques, démonstrations, débats et conférences animés par plus de 200 spécialistes.

Rens. : Association de l'école odontologique, 5, rue Garancière, 75006 Paris. <aeo.eg7@wanadoo.fr>

2^e Congrès international de médecine chinoise

Les 1^{er} et 2 octobre, à la Maison de la chimie, Paris 7^e

Organisé par l'Institut Chuzhen de médecine chinoise, avec 8 séances plénières, 60 ateliers et plus de 60 exposants. Les conférenciers aborderont les domaines de la pratique clinique et de la recherche. Ils feront le point sur la situation de la médecine chinoise dans le monde et en Europe.

Rens. : 01 48 00 94 18.

<www.chuzhen.com/congres2005>

Anphos 2005

Du 22 au 24 septembre, à l'hôtel Saint-Georges, à Gruyères (Suisse)

Thème du congrès : "De la chirurgie dentaire à la médecine dentaire".

Parmi les sujets abordés : • la parodontologie, les tests sanguins biologiques • la pratique homéopathe, le terrain et son traitement • le diagnostic de la

sensibilité aux métaux • la bactériologie et le laser en pratique dentaire • la problématique des amalgames...

Rens. : Association nationale pour l'homéopathie odonto-somatologique. Secrétariat : Dr Adèle Ruh, 1, carrefour de Rive, CH-1207 Genève.

Tél. : +41 22 786 96 88. Fax : 54 21.

courriel : <adele.ruh@bluewin.ch>

Ateliers

Organisés par le groupe Santé

Annecy

• *Les 17 et 18 septembre*

"Toute la botanique médicale en deux jours", animé par le Dr Bernard Vial.

• *Les 15 et 16 octobre*

"De qui n'avez-vous pas fait le deuil ?", avec Alain Cornely.

Rens. : 04 50 08 05 15.

Organisés par Résonnances

• *Le 4 septembre, de 10 h à 18 h, à Dijon*

"Écoute et voix", animé par Elisabeth Roland.

• *Le 13 septembre, de 19 h à 21 h, à Dijon*

"Voix et souffle", animé par Elisabeth Roland.

Rens. : 06 88 31 25 34.

Journées

Les samedi de Terre Vivante

• *Le 3 septembre*

Semis, rempotages, bouturages et greffes : à vos outils !

• *Le 24 septembre*

Se chauffer écologiquement.

• *Le 1^{er} octobre*

La clé d'un beau jardin bio, une terre vivante.

Rens. : Terre vivante, domaine de Raud, 38710 Mens. Tél. : 04 76 34 80 80.

Les états du vivant

Le 17 septembre, de 9 h 30 à 19 h, au Centre de rencontre international, à Dijon

Conférence de Patricia Kerviel sur les étapes de la grande mutation du genre humain à l'éradication de l'antisubstance, suivi d'une table ronde autour de la création, de la créativité et de l'anticréation.

Rens. : 06 88 31 25 34.

Bougez autrement

Le 22 septembre, en France

Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité qui se déroulera du 16 au 22 septembre, la journée sans voiture est rebaptisée "Bougez autrement". L'objectif de cette journée est de promouvoir des déplacements travail-domicile ou école-domicile plus respectueux de l'environnement en incitant à l'utilisation des modes de transport alternatifs. Covoiturage, transports publics, vélo et marche à pied sont encouragés afin d'améliorer la qualité de vie et l'état de santé de la population.

Formations

Diplôme universitaire de pratique médicale en phytothérapie 2005/2006

Début des cours le 1^{er} et 2 octobre, à l'université Paris-XIII

Sur une durée de trois ans avec comme directeur de l'enseignement, le Pr Antoine Lazarus, et comme responsable de l'enseignement, le Dr Bérengère Arnal-Schnebelen. Formation réservée aux professionnels de santé.

Rens. : UFR-SMBH, secrétariat du Dumenat. Tél. : 01 43 11 27 13.

Fax : 01 43 11 27 03 - 05 56 94 41 03.

<dumenat.phyto@wanadoo.fr>

Phyto-aromathérapie

A partir du 10 septembre, à Orry-La-Ville (60)

Phytarome, organisme de formation n°42 67 02791 67, propose un enseignement en phyto-aromathérapie de 120 heures, couvrant 12 week-ends. Début des cours : week-end des 10 et 11 septembre..

Rens. et inscr. : Phytarome (Dr Hervé Staub) 06 09 65 33 82

ou 03 88 56 13 19 (après 19h)

ou <Herve.Staub@wanadoo.fr>

Horaklès

Les 26 et 27 septembre, à Paris

Apprendre à utiliser le jeu de la voie des contes, outil de créativité et d'aide à la décision, animé par Jean-Pascal Debailleul.

Rens. : La voix des Contes, 25, rue Titon, 75011 Paris.

Tél. : 01 40 09 21 11.

<www.voiedescontes.com>



Dictature sans visage

Tranquilles !

Les empereurs, les rois et les dictateurs, ont souvent souhaité faire le bonheur de leur peuple. Ça s'est toujours terminé par des hécatombes. Les grands conducteurs de nations du siècle dernier sont responsables de dizaines de millions de morts.

Aujourd'hui, ces grands gourous ont disparu. Nous nous croyons libres. Il n'en est rien. Nous sommes dirigés par une main de fer, celle de la dictature des marchés. Cette dernière est particulièrement dangereuse car elle est sans visage. Ou plus précisément elle a notre visage, celui des nantis, du milliard d'habitants possédant travail, maison, voiture, compte en banque et portefeuille boursier... Tout ceci serait fort bien si notre bonheur n'était pas indexé sur la pauvreté de cinq milliards d'êtres humains, mais partagé par tous.

Au contraire, la dictature des marchés veut nous protéger des "ennemis". Pour cela, il faut assainir, purifier, nettoyer. D'abord par les armes (premier marché, celui des armes). Ensuite, avec les médicaments, contre les microbes et les virus (deuxième marché derrière celui des armes). Enfin, par la communication (le marché des médias est en passe de devenir l'un des plus juteux, en termes de profits financiers), contre les mal-pensants, refusant le bonheur et préférant la liberté. En effet, pour de nombreux habitants de cette planète, la liberté n'a rien à voir avec le bonheur.

Elle nous donne la possibilité de nous construire, d'habiter chez nous, dans ce corps, cet esprit et cette âme qui sont les seules propriétés dignes de ce nom, pour en faire notre être, unique, solitaire et essentiellement solidaire des autres et de toute la création. Cette prise de possession se fait dans la souffrance (scandale permanent et incompréhensible, mais il faut bien sentir le chaud quand on met sa main au feu, sous peine de brûler).

Alors, messieurs les exécutants des basses œuvres de la dictature des marchés, respectez nos libertés, laissez-nous choisir nos vaccins, nos médecines et nos médecins. Laissez-nous tranquilles !

JEAN et JASINSKI

Nos motivations

Cela fait déjà plusieurs années que, de divers horizons et des gouvernements eux-mêmes, l'on questionne les animateurs de cette modeste publication ; et ce questionnement affleure enfin à une publicité explicite : "Mais enfin, dites-nous quelles sont vos motivations ?"

Fondamentalement et radicalement, ce qui nous fait prendre la parole, même si c'est essentiellement par écrit – "les écrits volent, les paroles restent", dit Lacan –, c'est l'intuition désormais évidente pour tout le monde que nous vivons une période de transition de l'histoire de l'humanité. "Ça ne peut plus rester comme ça", avec cette restriction que ça peut devenir bien pire. Comme ça peut s'arranger fort bien. On perd toujours les paris sur l'avenir, quand on les ferme sur une seule assertion.

L'avenir est dialectique et imprévisible, ça peut être oui et ça peut être non, ça peut être blanc et ça peut être noir, ça peut être la paix et la civilisation comme ça peut être la guerre et la barbarie. "Je mets devant toi l'option, dit l'Écriture, choisis la mort ou choisis la vie."

Nous sortons d'un temps où, entre le XX^e siècle et le début du XXI^e siècle, une minorité nous a imposé, de façon spectaculaire, le choix et le carcan de la mort, mais cela ne prouve pas du tout qu'il n'y ait pourtant une résistance encore plus profonde et plus puissante qui finisse par ramener l'option de la vie.

On dira ce qu'on voudra des jeux et des combines politiques. Les hasards et les circonstances – à la faveur d'ailleurs d'un imprévu – nous ont enfin donné un patron intelligent et instruit. C'est ça, ce que Lacan appelle "l'acte manqué réussi".

Un premier acte manqué, la dissolution, nous a donné la réussite socialisante dont on ne peut pas vraiment dire qu'elle ne corresponde pas à une composante profonde de la personnalité du président. Comme on ne peut pas dire que Mai 68 ne corresponde pas à un trait de caractère du Général : "Vive le Québec libre !"

Le deuxième acte manqué, le référendum, nous a donné la réussite du Premier ministre. C'est compliqué la politique, mais ça l'est toujours un peu moins quand une opinion éclairée accompagne un peu les options d'un gouvernement autant que possible un peu éclairé lui-même.

On n'a pas toujours raison à être pessimiste. Même si "l'optimisme, comme disait Voltaire – cet ennemi obstiné de Rousseau –, c'est la rage de proclamer que tout est bien quand on est mal." Essayons pourtant de faire pour le mieux. Même au cas où cela ne nous servirait à rien et nous vaudrait plutôt des ennuis, cela servira toujours à ceux qui viendront après nous.

Stéphane DI VITTORIO